



RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2025



SMI
Managem Group

Sommaire



04-15 PRÉSENTATION DE SMI

Profil de SMI
Chaîne de valeur intégrée
Plus d'un demi-siècle de développement minier
SMI en chiffres
Actionnariat de référence, gage de pérennité
L'argent primaire, ressource stratégique au cœur des transformations énergétiques
Producteur mondial de référence, au carrefour des continents
Modèle économique au service de la performance



24-69 RAPPORT ESG

Périmètre de reporting, période, référentiel et modalités
Responsabilité sociale et environnementale au cœur des priorités
Dialogue renforcé auprès des parties prenantes
Engagements ESG alignés aux priorités de développement
Pilotage des enjeux ESG
Reconnaissance continue de la performance ESG
Engagement social basé sur la valorisation du capital humain
Engagement environnemental porté par la maîtrise des impacts miniers
Engagement sociétal au service du développement local
Gouvernance

16-23 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Investissement et développement de l'outil industriel
Performance opérationnelle et transformation digitale
SMI Reborn, cap vers une nouvelle ère d'exploitation
Une année de consolidation des performances dans un marché favorable



70-129 COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

Rapport de gestion
Comptes sociaux
États des informations complémentaires
Déclaration des honoraires des contrôleurs des comptes
Rapports des commissaires aux comptes





Présentation de SMI

04 - 15

Profil de SMI



Créée en 1969, la Société Métallurgique d'Imiter (SMI) est un acteur de référence de l'argent primaire au Maroc. Forte de plus de cinq décennies d'activité, la société opère le complexe minier d'Imiter, situé dans la province de Tinghir, qui couvre un périmètre de 375 hectares aux ressources géologiques exceptionnelles. Cet ancrage historique et sa connaissance approfondie du gisement, confèrent à SMI un avantage concurrentiel durable dans un environnement marqué par la volatilité des marchés des métaux précieux.

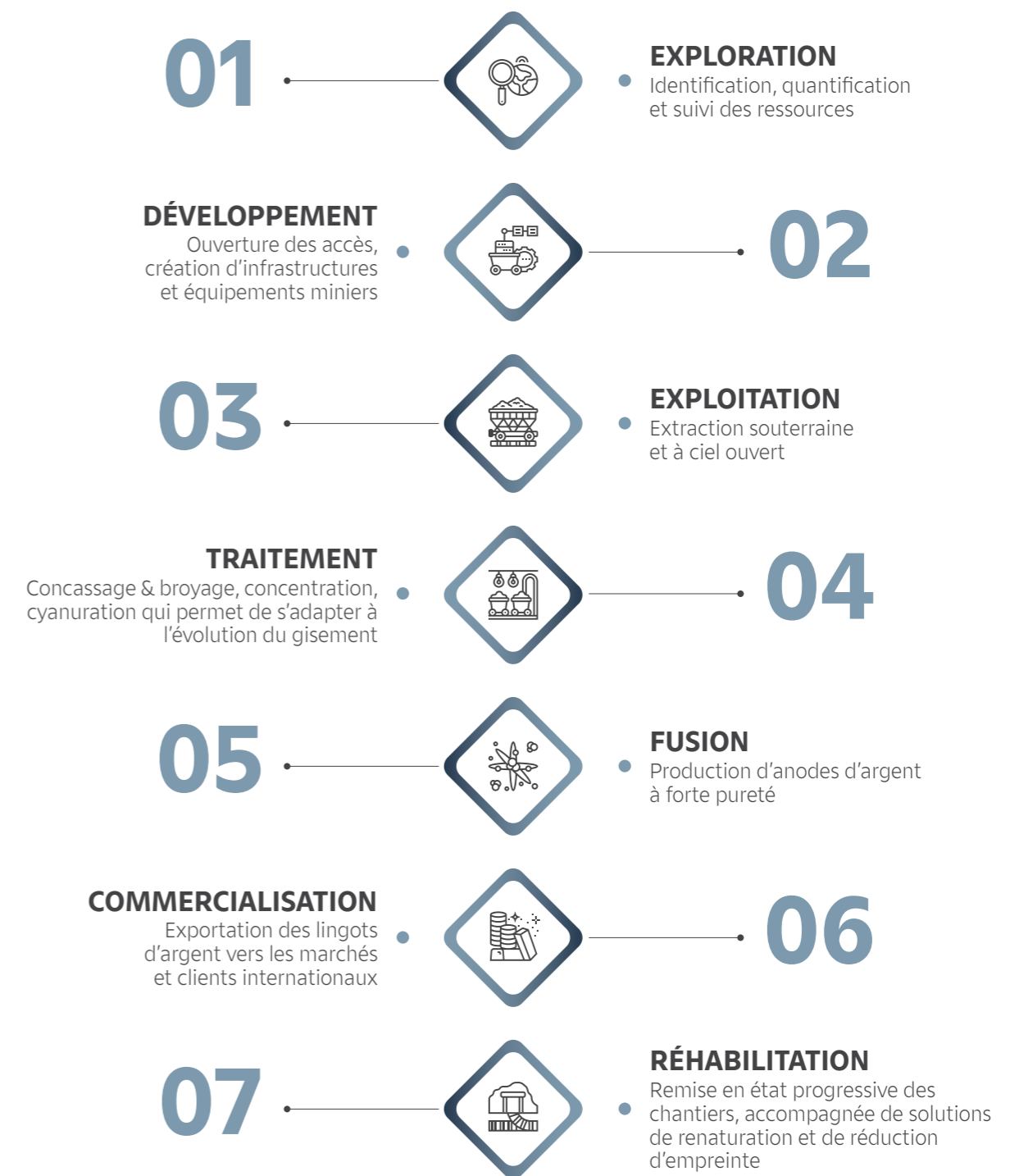
Depuis ses débuts, SMI a progressivement déployé un modèle intégré qui englobe l'ensemble du cycle minier, de l'extraction minière à la transformation métallurgique. Cette organisation permet de sécuriser les opérations, d'optimiser les rendements industriels et de maintenir une discipline

opérationnelle qui permet de s'adapter à l'évolution du gisement. Cela se traduit par une maîtrise des coûts et une résilience des marges. L'outil industriel, régulièrement modernisé, permet la production d'anodes d'argent à 98,5 % de pureté et positionne SMI comme un producteur de référence sur les marchés internationaux.

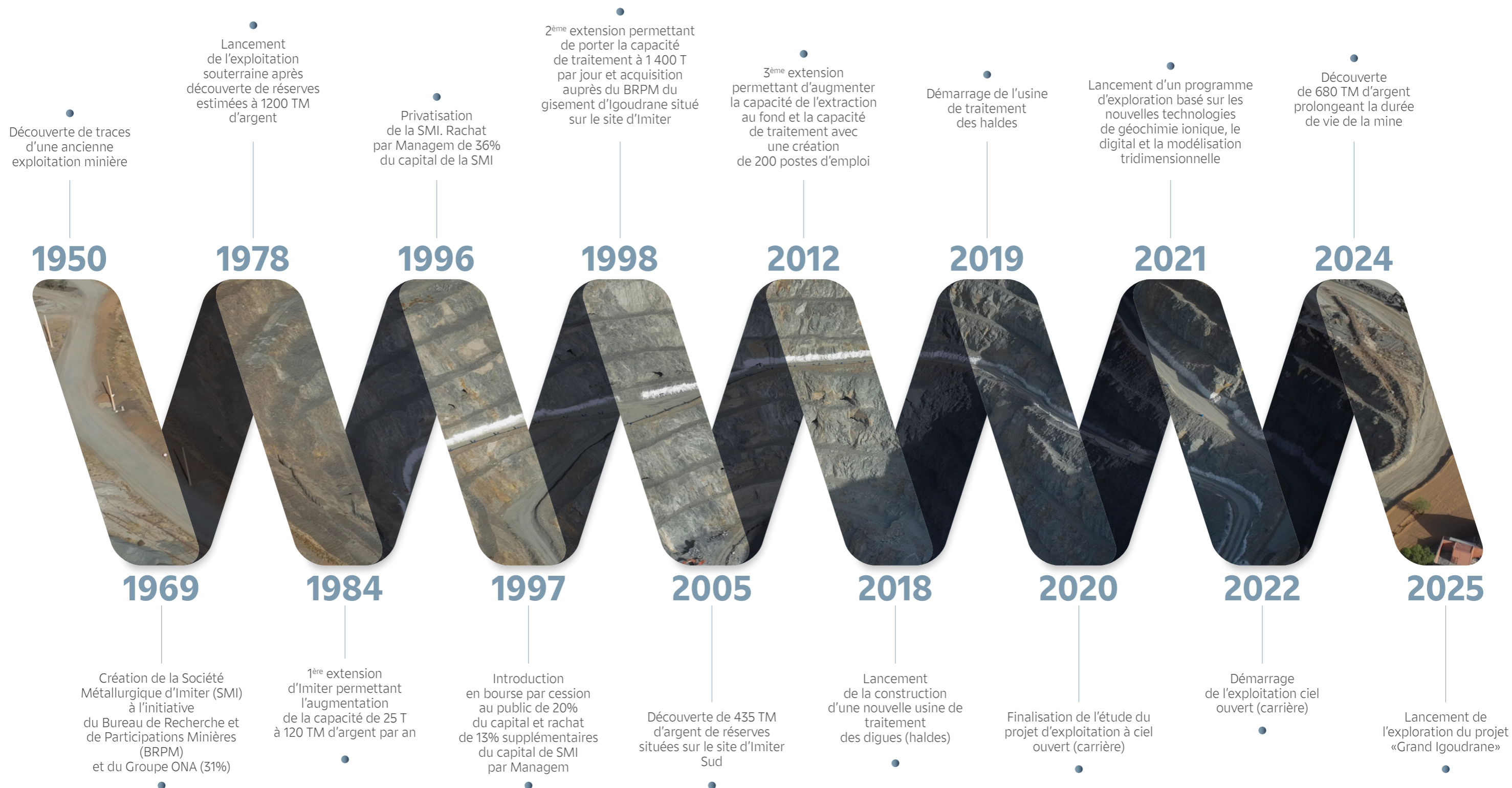
Au-delà de la performance opérationnelle, la pérennité du capital minier constitue une priorité stratégique pour SMI. La société gère son actif minier de manière responsable, en s'appuyant sur des technologies numériques avancées pour affiner la connaissance du gisement et éclairer ses décisions d'exploitation. Cette approche vise à renouveler la ressource exploitée à travers l'investissement dans l'exploration et à assurer la continuité de l'activité à moyen et long terme.

Chaîne de valeur minière intégrée

Les activités minières et métallurgiques de SMI s'inscrivent dans une chaîne de valeur intégrée qui couvre l'ensemble des étapes clés du cycle de production.



Plus d'un demi-siècle de développement minier



SMI en chiffres



CHIFFRE D'AFFAIRES

1 566 MMAD



CAPEX

214 MMAD



EBE

864 MMAD



PRODUCTION D'ARGENT

127 TM



AISC

~22 \$/oz



RESSOURCES M&I

151 559 Koz



RÉSERVES P&P

76 002 Koz



DURÉE DE VIE DE LA MINE

13 ans



NOMBRE DE COLLABORATEURS

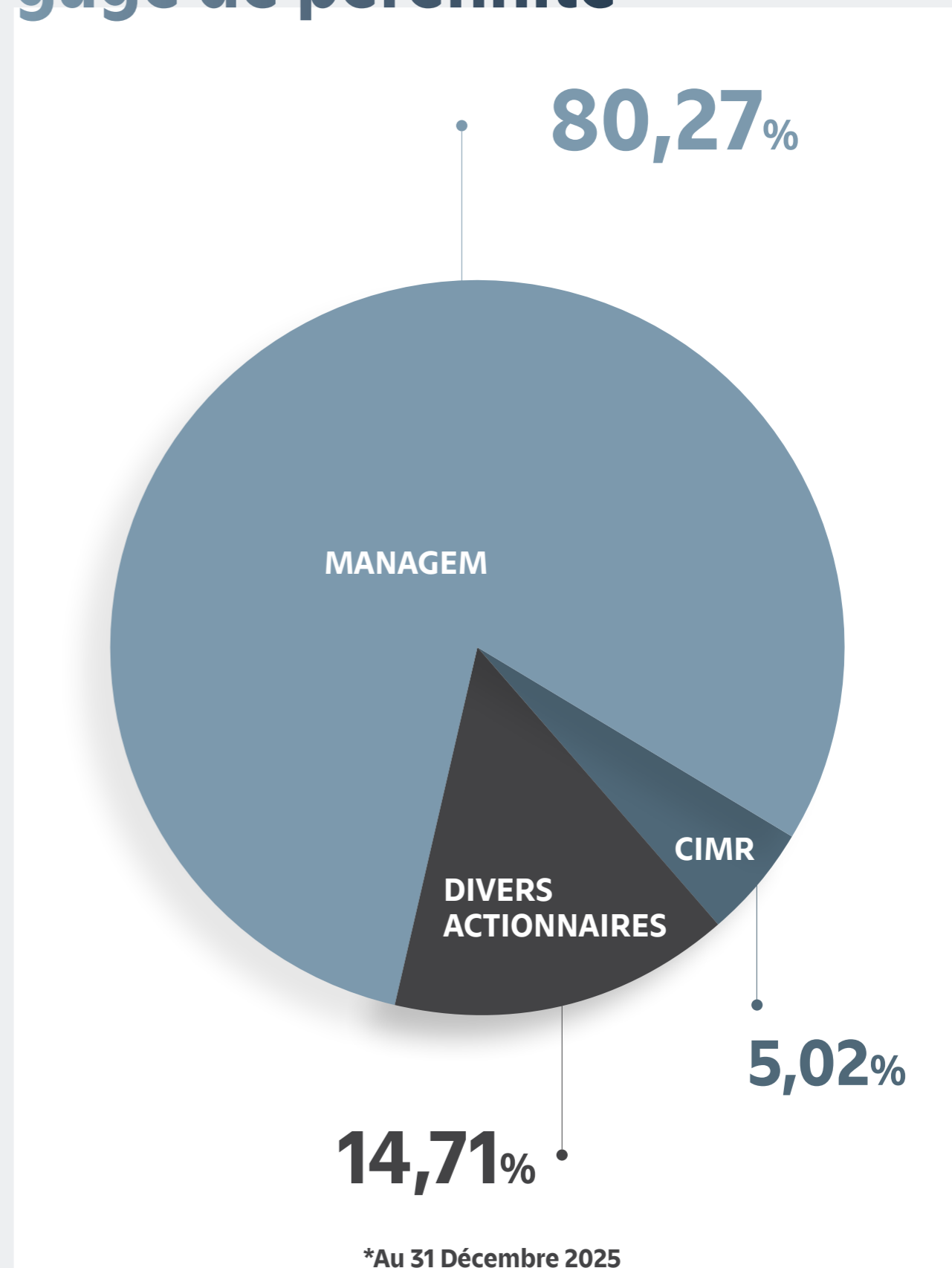
763



JOURS DE FORMATION SST
POUR LES COLLABORATEURS

450,1

Actionnariat de référence, gage de pérennité



L'argent primaire, ressource stratégique au cœur des transformations énergétiques

Dans un contexte mondial caractérisé par l'accélération de la transition énergétique et l'électrification croissante des économies, les métaux stratégiques occupent désormais un rôle central au sein des chaînes de valeur. Dans cette dynamique, l'argent s'affirme comme un matériau clé de cette transformation structurelle.

Ses propriétés de conductivité électrique et de résistance chimique en font un matériau indispensable pour les technologies à forte intensité énergétique. Il est intégré à la fabrication de cellules photovoltaïques, de systèmes électroniques de puissance et de circuits utilisés au sein des infrastructures énergétiques modernes. Ces applications soutiennent le déploiement de solutions renouvelables à haut rendement ainsi que le développement

d'équipements capables de fonctionner dans des environnements technologiques exigeants.

L'essor des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et l'électronique avancée renforce la demande de matériaux critiques à forte valeur ajoutée. Dans ce contexte, l'argent bénéficie d'un positionnement structurellement favorable, soutenu par des usages industriels en expansion et par une dynamique de marché orientée vers la décarbonation des systèmes énergétiques.

Cette évolution conforte la place de l'argent parmi les métaux stratégiques à long terme et renforce l'intérêt des producteurs capables d'offrir une production primaire sécurisée et maîtrisée.



Producteur mondial de référence, au carrefour des continents

Le secteur minier marocain bénéficie d'atouts solides qui renforcent sa place sur la scène internationale. La qualité des ressources géologiques du Royaume, conjuguée à un environnement d'affaires stable et à une ouverture aux marchés extérieurs, soutient une dynamique industrielle tournée vers l'export.

Dans cet environnement, SMI occupe une position de référence dans la production d'argent primaire. La Société valorise un gisement reconnu en s'appuyant sur une expertise technique éprouvée et sur des standards opérationnels exigeants.

Au-delà de la performance industrielle, l'activité de SMI contribue à la mise en valeur du potentiel minier national. Elle contribue à inscrire le Maroc parmi les acteurs capables d'accompagner les évolutions liées aux besoins croissants en métaux stratégiques, dans un cadre responsable et orienté vers la création de valeur durable.

Modèle économique au service de la performance

NOS RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

763
Collaborateurs

RESSOURCES MATÉRIELLES

Les technologies d'extraction avancées

Les installations de traitement

RESSOURCES IMMATÉRIELLES

Une expertise géologique de pointe

Un portefeuille clients solide

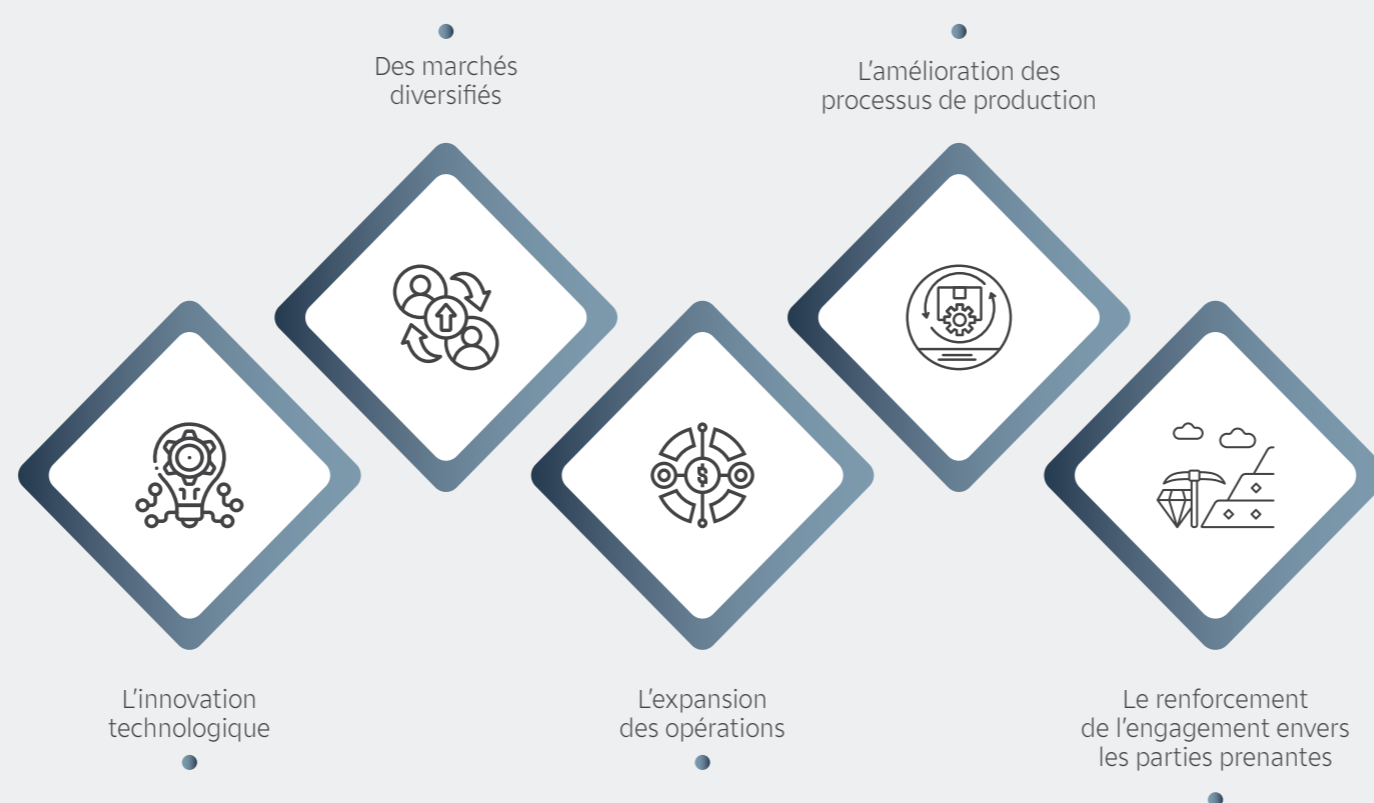
Plusieurs permis d'exploitation

RESSOURCES FINANCIÈRES

1 660 MMAD
de capitaux propres

2 124 MMAD
de total bilan

NOS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT



NOS LEVIERS



IMPACT ET CRÉATION DE VALEUR

POUR LES COLLABORATEURS

99,9%
de collaborateurs en CDI

POUR L'ENVIRONNEMENT

1,29 m³/TT
Ratio de consommation d'eau

74%
d'Électricité renouvelable

188 537 T
Rejets miniers recyclés

POUR LES COMMUNAUTÉS

2,04 MMAD
Budget sociétal

POUR LES ACTIONNAIRES

14,64 MMAD
Capitalisation boursière au 31/12/2025

150 MAD/action
Dividende



Rapport d'Activité

Investissements et développement de l'outil industriel

En 2025, SMI a poursuivi l'amélioration de son outil industriel à travers des investissements ciblés sur ses principales installations. Les unités de traitement ont bénéficié d'interventions pour stabiliser et optimiser les circuits de flottation, de cyanuration et de décantation. Les installations de fusion et de stockage ont fait l'objet de travaux de fiabilisation et de mise en conformité aux standards de sûreté et de durabilité. Les digues ont fait l'objet d'une surveillance satellitaire et de travaux de surélévation, auxquels s'ajoutent des investigations géotechniques pour la construction d'une nouvelle digue. La modernisation de la fonderie constitue l'investissement majeur de l'année. Le nouveau four repose sur des technologies avancées de combustion et de régulation thermique qui améliorent la stabilité des cycles métallurgiques et réduisent la consommation énergétique par

tonne produite. Il permet également de diminuer les émissions atmosphériques, de renforcer la maîtrise des paramètres de production et d'améliorer les conditions de sécurité des opérateurs. L'intégration de systèmes automatisés de contrôle réduit les écarts opérationnels et améliore la qualité du produit fini. Une part des investissements a également été orientée vers la R&D, avec une attention portée à l'innovation technologique dans les procédés d'extraction et de traitement, en cohérence avec les engagements de SMI en matière d'environnement et de sécurité.

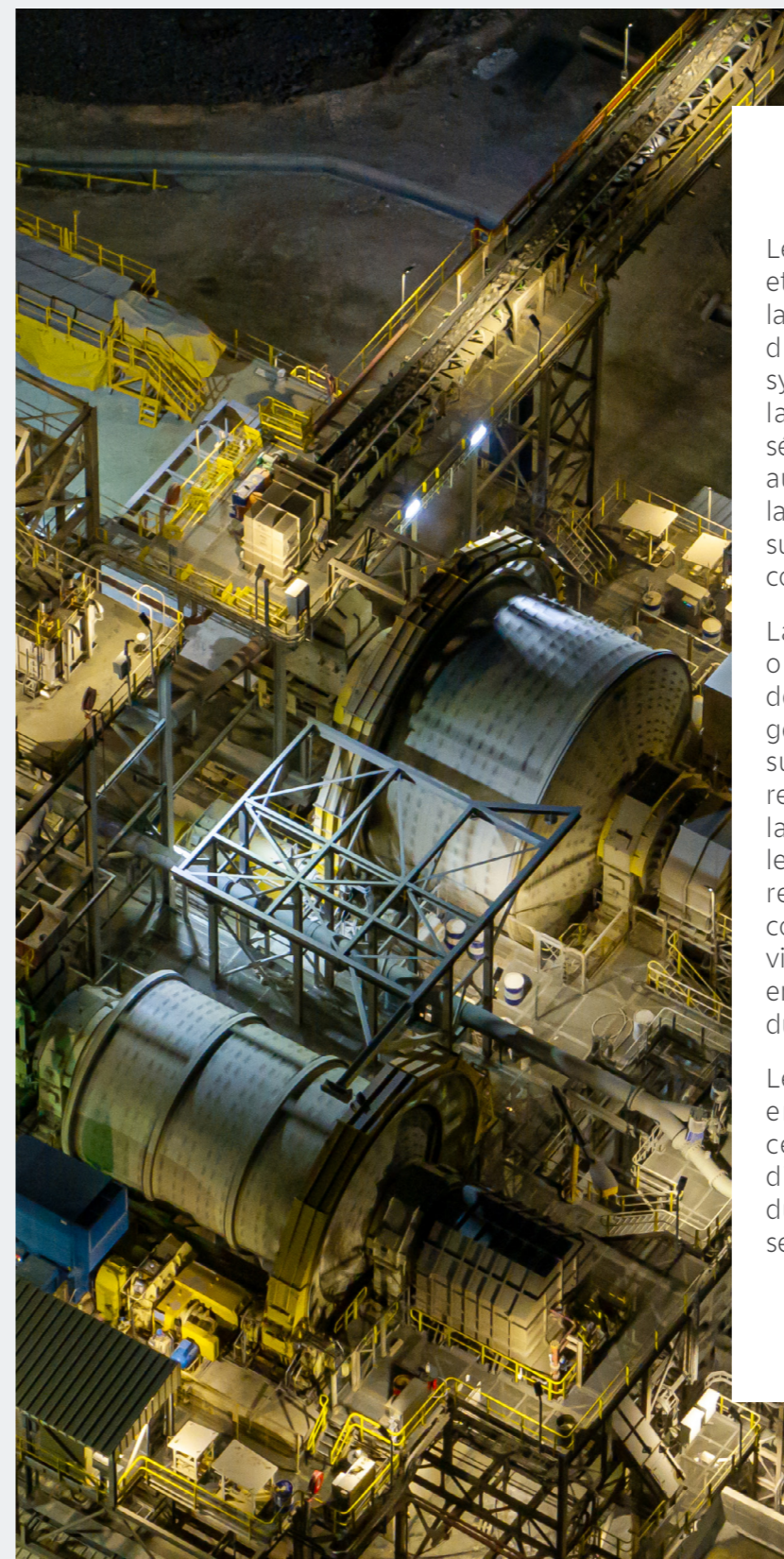
Le gisement d'Imler dispose de réserves estimées à 76 Millions d'Onces d'argent, réparties sur les zones d'Imler Centre et d'Igoudrane. Le calcul des réserves repose sur des méthodes conformes aux standards du secteur, avec un taux de récupération global élevé qui témoigne de la qualité du minerai.



FIN 2025			
Catégorie	Tonnage (kt)	Teneur (g/t)	Métal (Koz)
Réserves Minérales*			
Prouvées	4 193	382	51 439
Probables	4 223	181	24 563
Total	8 416	281	76 002
Ressources Minérales			
Mesurées	5 544	542	96 645
Indiquées	7 030	243	54 913
Mesurées + Indiquées	12 574	375	151 559
Inférées	15 690	105	53 177

* Les réserves minérales sont incluses dans les ressources minérales

Performance opérationnelle et accélération digitale



Le programme IMTIAZ s'est poursuivi en 2025 et a constitué un levier central d'amélioration de la performance opérationnelle et de sécurisation des objectifs budgétaires. L'intégration systématique des risques opérationnels dans la priorisation des initiatives a permis de sécuriser l'intégralité des expositions identifiées au cours de l'année. Les résultats obtenus ont largement dépassé les objectifs fixés, aussi bien sur les initiatives budgétées que sur les actions complémentaires et la maîtrise des risques.

La transformation digitale a franchi un cap opérationnel avec la mise en production des solutions de pilotage des procédés et la généralisation du condition-based monitoring sur les équipements critiques. Ces dispositifs renforcent la fiabilité industrielle, améliorent la performance énergétique et consolident le pilotage en temps réel des opérations. La remise à niveau des systèmes de suivi des consommations d'eau et d'énergie améliore la visibilité sur les indicateurs clés de performance, en cohérence avec les objectifs d'efficacité et de durabilité.

Le renforcement des compétences internes en amélioration continue, à travers des certifications Lean Six Sigma adaptées aux différents niveaux de responsabilité, ancre durablement une culture de performance au sein de l'organisation.

SMI reborn, cap vers une nouvelle ère d'exploitation

En 2025, la production d'argent s'établit à 127 TM, stable par rapport à 2024 (128 TM). La durée de vie de la mine (LOM) est par ailleurs estimée à 13 ans sur la base des réserves certifiées à ce stade. Or le site recèle un potentiel important encore inexploité, tant en surface avec des corps minéralisés accessibles par exploitation à ciel ouvert sur le secteur Imiter Centre, qu'en souterrain avec des découvertes récentes dans le secteur Igoudrane.

Face à ce constat, SMI REBORN constitue la réponse stratégique pour l'avenir de la société. Le projet repose sur deux axes complémentaires, à savoir le développement d'une exploitation à ciel ouvert à grande échelle sur le secteur Imiter Centre, et la mise en valeur d'un nouveau gisement souterrain dans le secteur Igoudrane.

CONTEXTE DE MARCHÉ

Le cours de l'argent a progressé de 42 % en 2025, avec un plancher de 29,57 \$/oz en début d'exercice et un pic de 79,27 \$/oz en fin d'année. Cette hausse est portée par une demande soutenue des investisseurs et par la montée en puissance des usages industriels liés à la transition énergétique, dans un contexte de tension sur l'offre mondiale. Dans cet environnement favorable, le développement des capacités de production du site et la réduction des coûts unitaires constituent des leviers directs et immédiats de création de valeur.

01 — IMITER CENTRE : EXPLOITATION OPEN PIT

Le secteur Imiter Centre recèle des corps minéralisés de surface dont la géométrie permet une extraction par fosse ouverte à grande échelle. Cette méthode, non encore déployée sur le site, génère des économies d'échelle considérables par rapport à l'extraction souterraine, avec des volumes traités plus importants, une mécanisation accrue et des coûts unitaires sensiblement plus faibles. La stratégie 2026-2030 prévoit la création d'une fosse qui a vocation à devenir l'une des plus grandes du Maroc, avec un effet direct et attendu sur la réduction des coûts d'exploitation.



02 — IGOUDRANE : NOUVEAU GRAND GISEMENT SOUTERRAIN

Des découvertes récentes ont mis en évidence des corps minéralisés dans le secteur Igoudrane. Les ressources visées constituent la base d'un nouveau grand gisement souterrain, dont la mise en production à l'horizon 2030 permettra d'accroître la durée de vie de la mine (LOM) au-delà des 13 ans estimés à ce stade et d'alimenter le dispositif de production en volumes additionnels significatifs.



Une année de consolidation des performances dans un marché favorable

Au terme de l'année 2025, SMI réalise un chiffre d'affaires en forte croissance : +49% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 1 566 MDH. Cette performance reflète aussi bien l'amélioration du cours de l'Argent que la consolidation des volumes vendus durant l'année.

L'excédent brut d'exploitation marque une hausse significative pour s'établir à 864 MDH, traduisant l'augmentation du chiffre d'affaires et la consolidation des performances opérationnelles.

La marge opérationnelle progresse ainsi de 12 points pour atteindre 55% à fin décembre 2025.

Le résultat d'exploitation s'établit à 615 MDH, soit un rebond de 136% par rapport à l'année 2024, reflétant l'évolution de l'EBE.

Le résultat financier ressort à -14 MDH, en repli de 29 MDH par rapport à 2024, sous l'effet de la baisse du taux de change USD-MAD.

Le résultat net au titre de l'année croît de 210 MDH pour s'établir à 397 MDH, confirmant le renforcement des fondamentaux financiers et opérationnels de SMI au terme de l'année 2025.

Principaux indicateurs (En MDH)	31/12/2025	31/12/2024	Var en MDH
Chiffre d'affaires	1 566	1 053	513
Excédent brut d'exploitation	864	455	409
Résultat d'exploitation	615	261	354
Résultat financier	-14	15	-29
Résultat net	397	187	210

DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES

SMI engage une nouvelle phase de développement reposant sur deux axes complémentaires. Le premier concerne l'Imiter Centre, avec le lancement d'un projet de grande exploitation à ciel ouvert visant à valoriser les anciens corps minéralisés.

Le second axe porte sur Igoudrane, nouveau pôle souterrain à fort potentiel, avec un objectif de certification de ressources d'environ 2 000 tonnes d'argent à moyen terme.

Ces développements permettront d'accroître significativement les capacités de production du complexe d'Imiter et de tirer pleinement parti du contexte favorable des cours de l'argent.





Rapport ESG

24 - 69



Périmètre de reporting, période, référentiel et modalités

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DU RAPPORT ET PÉRIMÈTRE

Le présent reporting extra-financier s'appuie sur les dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n° 03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et aux informations financières, telle que complétée par la circulaire n° 02/20 du 22 décembre 2020. Ce reporting couvre l'ensemble des activités de la SMI, à l'exception des cas particuliers clairement précisés. La période de reporting s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2025. Des données historiques sont également présentées afin de permettre une analyse de l'évolution des indicateurs ESG sur les trois derniers exercices, lorsque cela est pertinent.

MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE ET DE CONSOLIDATION DES DONNÉES

L'élaboration de ce reporting repose sur la collecte de données extra-financières auprès des différentes entités de la SMI. En tant que filiale du groupe Managem, la SMI s'appuie sur des systèmes d'information internes ainsi que sur des trames de reporting spécifiques établies par le groupe, ce qui garantit la fiabilité et la cohérence des indicateurs. Chaque donnée collectée fait l'objet d'un contrôle de cohérence interne, suivi d'une validation par les responsables concernés. Grâce à des tableaux de bord interactifs dans Power BI, les données sont présentées de manière claire, ce qui renforce la transparence et la communication avec les parties prenantes.

RÉFÉRENTIEL ET CADRE DE REPORTING

Le reporting extra-financier s'appuie sur des cadres et normes de référence reconnus en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, notamment la norme ISO 26000, qui définit les lignes directrices en matière de responsabilité sociétale des organisations, le Global Reporting Initiative (GRI), qui assure une transparence et une comparabilité des données ESG et la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), qui garantit la conformité aux exigences réglementaires applicables en matière de reporting extra-financier.

Dialogue renforcé auprès des parties prenantes

Responsabilité sociale et environnementale au cœur des priorités

L'intégration des dimensions environnementales, sociales et de gouvernance dans les décisions stratégiques et opérationnelles traduit la volonté de SMI d'inscrire sa performance dans la durée et d'aligner son développement sur les standards internationaux les plus exigeants.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre stratégique du Groupe Managem et bénéficie du soutien de son actionnaire de référence. Il renforce la cohérence des orientations en matière de gouvernance, de gestion environnementale et de santé et sécurité. L'alignement sur des standards internationaux reconnus renforce la crédibilité du dispositif ESG et répond aux attentes croissantes des investisseurs institutionnels en matière de transparence et de performance extra-financière.

La priorisation des enjeux repose sur une analyse approfondie des risques et des impacts, qui croise les perspectives internes et celles des parties prenantes. Ce travail d'identification permet de concentrer les ressources sur les thématiques à forts enjeux, notamment la gestion environnementale, la sécurité des collaborateurs et l'ancrage territorial, avec des plans d'action concrets déployés en conséquence.

La réduction de l'empreinte carbone demeure un axe majeur de cette dynamique. En cohérence avec la stratégie de décarbonation du Groupe, SMI poursuit l'amélioration de son efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables et l'optimisation de ses procédés. Cette démarche renforce la résilience du modèle industriel face à des exigences environnementales accrues.

La qualité des relations entretenues avec l'ensemble des parties prenantes influence directement la capacité de SMI à inscrire son activité dans la durée. La Société maintient des échanges réguliers avec ses collaborateurs, les communautés locales, les investisseurs, les autorités publiques et ses partenaires économiques. Cette démarche repose sur des principes de transparence et de responsabilité.

Des mécanismes formalisés encadrent ces interactions, notamment des consultations et

des dispositifs d'écoute destinés à mesurer les attentes et à identifier les sujets prioritaires, afin d'intégrer les préoccupations exprimées dans les orientations stratégiques et les décisions opérationnelles.

Les évolutions sociales, environnementales et réglementaires font l'objet d'analyses périodiques afin d'actualiser la hiérarchisation des enjeux et d'ajuster les actions en faveur du développement territorial, de l'équité sociale et de la maîtrise de l'empreinte environnementale.

LES INTERACTIONS CLÉS AVEC LES PARTIES PRENANTES DE SMI



CAPITAL HUMAIN ET SOUS-TRAITANTS

- Formation continue et mesures de sécurité
- Dialogue social
- Promotion de l'égalité des chances et de la diversité



MÉDIAS ET GRAND PUBLIC

- Diffusion d'informations sur les activités et impacts potentiels
- Gestion agile des enjeux médiatiques
- Sensibilisation aux contributions au développement durable



INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

- Communication sur les performances financières et les risques
- Valorisation des initiatives RSE
- Gestion proactive des risques



COMMUNAUTÉS LOCALES

- Dialogue autour des projets liés au site
- Programmes de développement communautaire
- Gestion des doléances



FOURNISSEURS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX

- Construction de partenariats durables
- Promotion de pratiques responsables
- Collaboration pour innover et réduire l'empreinte environnementale



ONG ET SOCIÉTÉ CIVILE

- Collaboration sur des projets de développement durable
- Renforcement des relations communautaires
- Communication transparente sur les impacts et mesures correctives



DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS ET AUTORITÉS LOCALES

- Obtention des autorisations et conformité réglementaire
- Paiement transparent des taxes et redevances
- Dialogue sur les politiques publiques minières

Engagements ESG alignés aux priorités de développement

La nouvelle charte ESG reflète l'évolution des engagements du Groupe Managem, en conciliant ancrage local et standards internationaux. Elle constitue un cadre de référence commun en matière de responsabilité et de durabilité, tout en intégrant les spécificités du site d'Imiter, de son environnement réglementaire et des enjeux propres à l'activité minière.

Les engagements couvrent les dimensions sociales, sociétales et environnementales et s'intègrent aux décisions stratégiques ainsi qu'aux processus opérationnels. Cette intégration aligne la performance économique et la responsabilité, dans une logique de création de valeur durable et mesurable.

CHARTES ESG : LES 3 AXES STRATÉGIQUES D'ENGAGEMENT



Préserver les ressources naturelles et maîtriser nos impacts



Protéger et valoriser nos collaborateurs et communautés



Agir avec une gouvernance exemplaire pour un impact durable

RENFORCEMENT DES PRIORITÉS ESG ET ALIGNEMENT AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

En 2016, le Groupe Managem a engagé une démarche formalisée d'identification et de hiérarchisation des enjeux de durabilité. La révision opérée en 2024, avec l'intégration des standards du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), constitue désormais le cadre de référence pour l'analyse et le pilotage des priorités ESG. Cette évolution renforce la comparabilité des informations extra-financières et leur alignement sur les attentes des marchés.

SMI s'inscrit dans ce référentiel harmonisé afin d'assurer une cohérence méthodologique

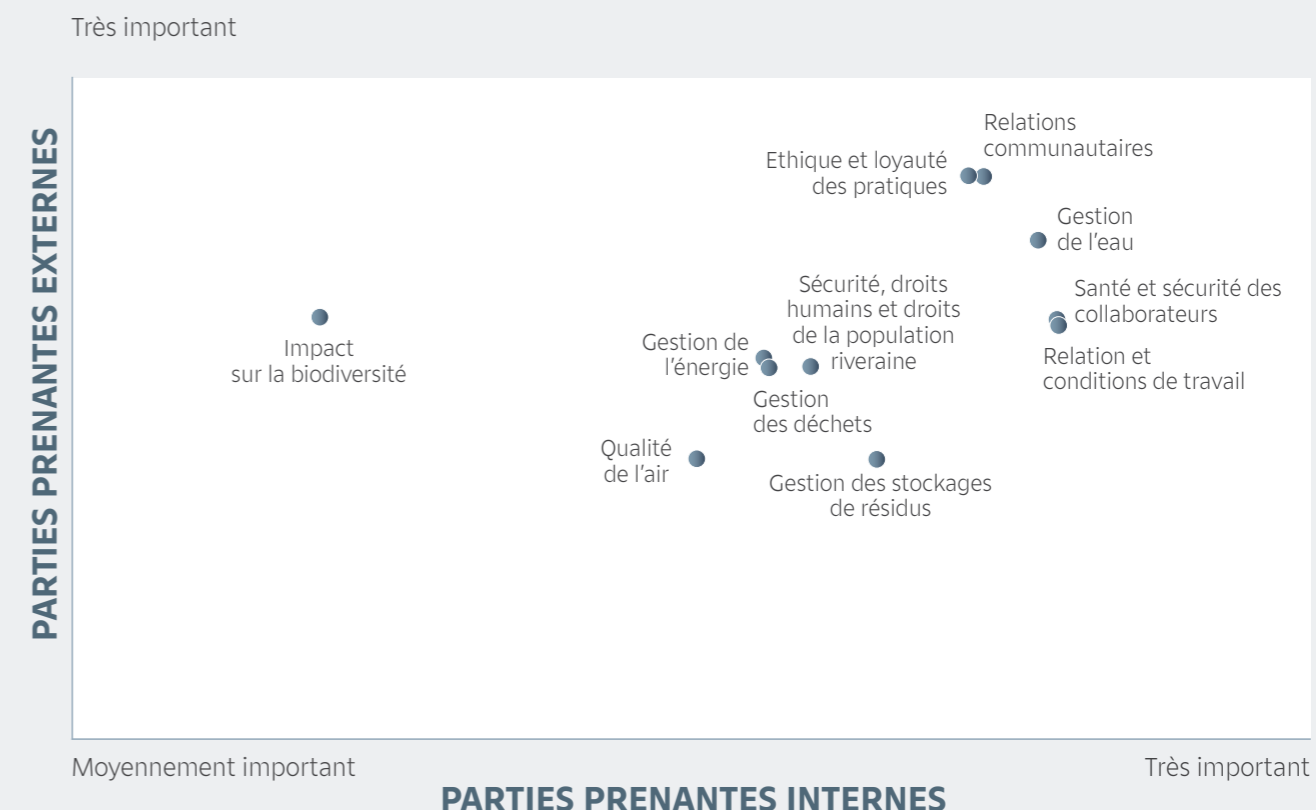
au sein du Groupe et d'identifier les risques et les opportunités susceptibles d'influencer la performance à moyen et long terme.

La méthodologie combine une analyse sectorielle fondée sur des référentiels reconnus et une consultation élargie des parties prenantes internes et externes. Les enjeux ont été classés selon leur importance stratégique et leur impact potentiel sur l'activité.

Les consultations ont associé des fournisseurs, des sous-traitants, des représentants des

communautés locales, des autorités publiques et des acteurs de la société civile. En interne, la démarche a impliqué les instances dirigeantes, les équipes opérationnelles et les représentants du personnel au moyen d'entretiens ciblés, d'ateliers

collectifs et de questionnaires numériques, afin d'orienter les plans d'action en cohérence avec les évolutions réglementaires, sectorielles et sociétales.



La hiérarchisation des enjeux ESG distingue trois niveaux de priorité en fonction de leur incidence sur la performance de SMI et de leur importance pour les parties prenantes.

Les priorités les plus élevées portent sur la gestion de l'eau, la santé et la sécurité des collaborateurs, la qualité des relations avec les communautés locales ainsi que l'éthique des pratiques. Ces thématiques retiennent l'attention du management en raison de leur impact direct sur la continuité des opérations et la crédibilité de la Société.

Un second niveau regroupe la gestion des déchets et du stockage des résidus, les conditions de travail, la sécurité élargie et le respect des droits humains. Ces enjeux influencent la stabilité sociale, la conformité réglementaire et la maîtrise des risques opérationnels.

Les enjeux classés à un niveau modéré concernent la gestion de l'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'impact sur la biodiversité et la qualité de l'air. Ils s'inscrivent dans une logique d'amélioration progressive des performances environnementales.

Pilotage des enjeux ESG

Les enjeux ESG font l'objet d'un pilotage intégré au sein des instances de gouvernance de SMI. Les orientations sont définies au niveau approprié, puis déclinées dans les processus opérationnels, avec un suivi régulier des risques et des performances associés.

Cette organisation assure la circulation de l'information, le contrôle des engagements et l'évaluation des résultats, tout en renforçant la maîtrise des risques et la crédibilité de la Société auprès des investisseurs et des parties prenantes. Elle garantit la cohérence avec les standards du Groupe tout en tenant compte des spécificités du site et des exigences internationales en matière de durabilité.



Reconnaissance continue de la performance ESG

Les performances extra-financières de SMI font l'objet d'évaluations régulières par des organismes indépendants reconnus aux niveaux national et international. Ces appréciations attestent du niveau d'exigence du dispositif RSE et de sa conformité aux normes de référence.

Les certifications obtenues, la présence dans des indices spécialisés et les classements sectoriels témoignent de la constance des engagements de la Société ainsi que de leur impact mesurable sur les dimensions environnementales, sociales, sociétales et éthiques. Ces reconnaissances renforcent la crédibilité du modèle de création de valeur auprès des investisseurs et des partenaires institutionnels.



Engagement social basé sur la valorisation du capital humain

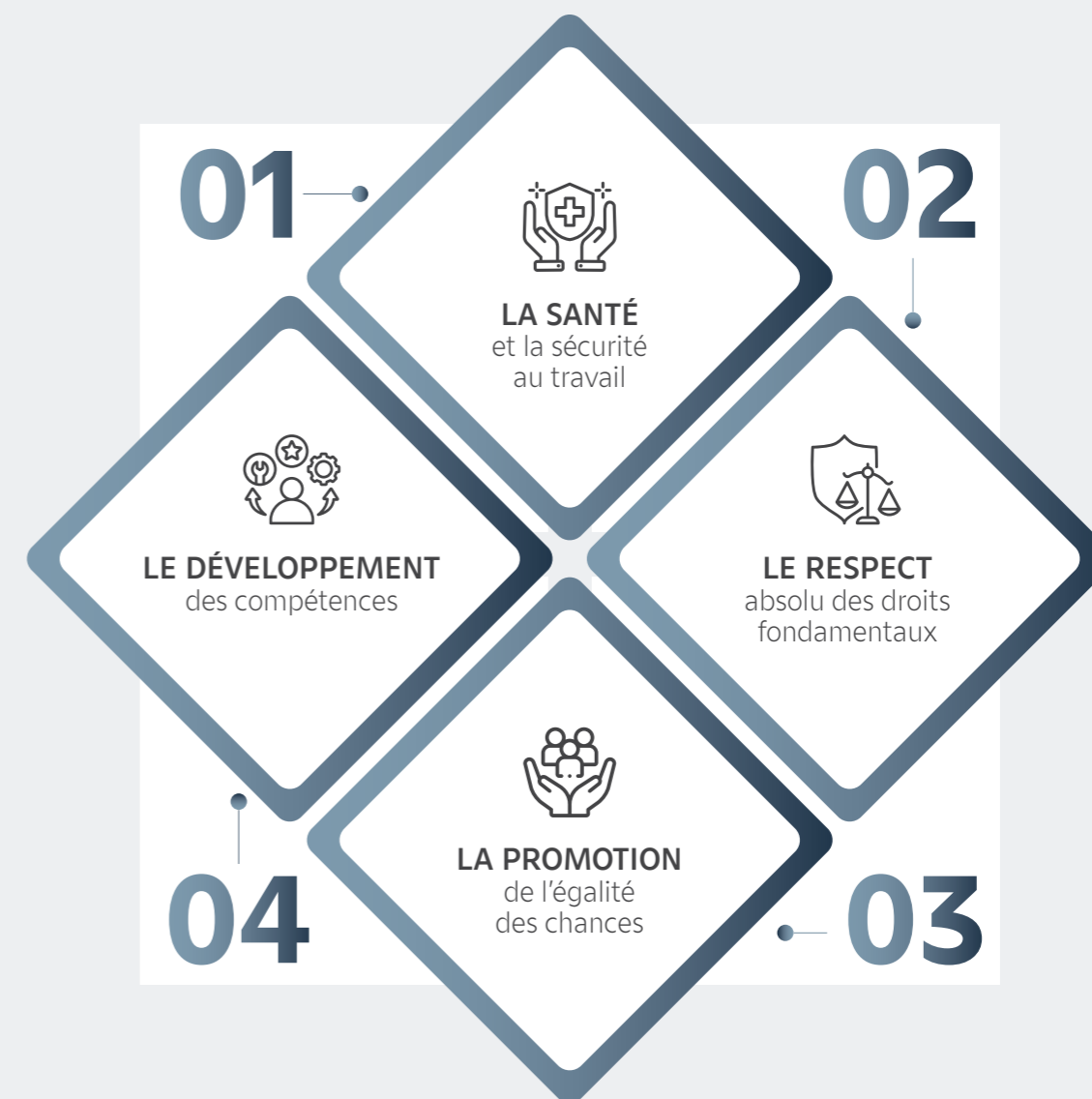


La gestion du capital humain s'inscrit au cœur du dispositif de performance de SMI. Les compétences internes, l'expertise technique et la mobilisation des équipes soutiennent la continuité des opérations et la capacité d'adaptation de la Société.

La politique RH accompagne cette ambition par des parcours professionnels adaptés aux besoins opérationnels et aux perspectives d'évolution. Les programmes de formation ciblés renforcent la polyvalence et la montée en compétences des équipes au sein d'un environnement industriel exigeant.

L'environnement de travail repose sur des principes d'équité, de reconnaissance du mérite et d'égalité des chances. Les dispositifs déployés encouragent la coopération, l'implication des collaborateurs et la progression professionnelle, au service de la performance collective.

LES QUATRE AXES DE LA POLITIQUE RH DE SMI



01 • LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

APPROCHE GLOBALE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La prévention des risques professionnels fait l'objet d'un pilotage rigoureux au sein de SMI. Les dispositifs déployés visent à réduire la fréquence et la gravité des incidents, afin d'atteindre un niveau d'accidentologie minimal.

Les actions engagées privilégient l'anticipation des situations à risque, le renforcement des standards opérationnels et le développement de comportements responsables sur les sites. Cette approche contribue à sécuriser les opérations et à protéger le capital humain, facteur clé de la continuité industrielle.

Le programme s'inscrit dans le cadre des orientations définies par la charte Santé et Sécurité du Groupe Managem. Il soutient l'ancrage d'une culture de vigilance et de responsabilité à tous les niveaux de l'organisation.

Engagements en matière de santé et sécurité au travail

La politique de santé et sécurité repose sur trois axes opérationnels clairement définis.

Le premier porte sur la fiabilité des équipements et des outils. Un contrôle régulier assure la conformité des installations, en accordant une attention particulière aux machines les plus exposées aux risques.

Le deuxième concerne la diffusion d'une culture de sécurité au sein des équipes. Le programme du Groupe Managem encourage l'adoption de comportements responsables par des actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement destinées aux managers et aux collaborateurs.

Le troisième vise la réduction de l'exposition aux risques professionnels. Des investissements dédiés renforcent les dispositifs de protection collective et individuelle, complétés par un suivi médical adapté aux spécificités des postes.

Culture SST fondée sur l'engagement collectif

La culture santé et sécurité déployée au sein de SMI s'inscrit dans le cadre défini par le Groupe Managem et repose sur cinq axes prioritaires.

Cette approche vise à inscrire durablement les exigences de prévention dans les pratiques opérationnelles. Elle mobilise l'ensemble des équipes autour d'une vigilance partagée et d'une responsabilité individuelle et collective en matière de sécurité.



Maîtrise des risques en matière de santé et sécurité

La gestion des risques de santé et sécurité s'appuie sur des normes exigeantes, adaptées aux contraintes du secteur minier. L'évaluation repose sur l'identification des situations dangereuses, l'analyse de leur gravité potentielle et l'estimation de leur probabilité, afin de définir des mesures de prévention appropriées.

Des audits réguliers et des analyses par poste couvrent l'ensemble des activités, qu'il s'agisse d'opérations courantes ou d'interventions spécifiques. Le dispositif inclut le suivi des accidents du travail, avec la digitalisation des déclarations via une application interne, la mise en place d'un comité dédié, le renforcement des contre-visites médicales et le suivi des dossiers contentieux. Il concerne les collaborateurs, les sous-traitants, les visiteurs et assure une couverture complète des situations d'exposition.

Le programme de prévention tient compte de la nature des risques, de la gravité des impacts possibles et de la fréquence d'exposition. Des protocoles adaptés sont établis pour chaque poste, accompagnés de procédures opérationnelles précises. Un système de gestion des compétences en santé et sécurité permet d'ajuster les formations aux exigences des fonctions exercées.

Des plans d'action dédiés ont soutenu le renforcement des pratiques sécuritaires, notamment à travers des campagnes de sensibilisation, des ateliers spécialisés et 450,1 jours de formation dispensés en 2025 au profit des collaborateurs et des sous-traitants. Ces actions visent à consolider les réflexes de sécurité et à renforcer la culture de vigilance au sein de l'organisation, en cohérence avec les orientations du Groupe Managem.

450,1
JOURS DE FORMATION
DISPENSÉS EN 2025

INDICATEURS DE LA SST	2024	2025
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	7	7
Taux de fréquence des accidents	2,06	2,34
Taux de gravité des accidents	0,038	1,81

ACTIONS CONCRÈTES EN MATIÈRE DE SST

En 2025, SMI a déployé un ensemble d'actions ciblées en matière de santé et sécurité au travail, en cohérence avec les priorités définies en début d'année et les spécificités opérationnelles du site.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du plan d'action annuel et traduisent la volonté de la Société de renforcer ses standards de prévention, de réduire l'exposition aux risques et d'améliorer durablement les conditions de travail de l'ensemble de ses collaborateurs et sous-traitants.



Formation et développement des compétences SST

Digitalisation & Technologie SST



Médecine du travail et préservation de la santé des collaborateurs

Maîtrise opérationnelle & système de management SST



Prévention des risques spécifiques



Formation et développement des compétences SST

Le dispositif de formation en santé et sécurité s'adresse à l'ensemble des collaborateurs, des sous-traitants et des stagiaires. Les modules sont adaptés aux métiers et aux risques identifiés, notamment la manutention, les produits chimiques, le travail en hauteur, l'électricité et les explosifs. Les cadres et managers, quant à eux, bénéficient de modules spécifiques dédiés au leadership en matière de sécurité et à l'application des procédures opérationnelles. En 2025, 226 collaborateurs ont été formés à la sécurité.

Des sessions pratiques ont été organisées sur les procédures de sauvetage minier, la stabilité des sols et des terrains, ainsi que sur les techniques d'abattage et de contrôle de soutènement. Des formations techniques complémentaires ont couvert la manutention, le débalayage sécurisé et la gestion des anomalies terrain.

La deuxième édition de la Journée Sécurité a mobilisé l'ensemble des équipes à travers des ateliers pratiques, des conférences et des retours d'expérience, avec pour objectif de renforcer les réflexes de prévention.

Des séances de sensibilisation ont été organisées régulièrement sur des thèmes clés tels que les risques électriques, les équipements de protection individuelle et les risques d'incendie, afin de diffuser une culture de vigilance et de responsabilité à tous les niveaux de l'organisation.

Digitalisation & technologie SST

La plateforme DigiSST, déployée depuis 2021, constitue un outil central du dispositif santé et sécurité. Elle permet aux collaborateurs et aux sous-traitants de signaler en temps réel toute situation à risque ou toute information critique, ce qui améliore la réactivité opérationnelle et la qualité du suivi des incidents.

Cet outil numérique renforce la traçabilité des données, facilite l'analyse des événements et soutient une prise de décision rapide au sein des équipes et du management. Il contribue à une meilleure anticipation des risques et à une coordination plus efficace des actions correctives.

Le déploiement progressif de solutions numériques en matière de santé et sécurité s'inscrit dans la feuille de route digitale du Groupe et accompagne la modernisation des pratiques opérationnelles sur le site.

Gouvernance SST

La supervision des enjeux de santé et sécurité mobilise des instances dédiées qui assurent un suivi régulier des priorités et des indicateurs clés. L'ensemble de ces instances a tenu ses réunions en 2025, garantissant un pilotage constant des risques et des actions engagées.

L'organisation repose sur trois niveaux complémentaires.

- Le **Comité de Direction Sécurité** définit les orientations et les priorités stratégiques. Il se réunit chaque mois sous la présidence du directeur de la mine.
- Le **Sous-Comité Sécurité** traite les sujets opérationnels propres à chaque service. Il tient des réunions mensuelles sous la responsabilité des chefs de service concernés.
- Le **Comité de Sécurité et d'Hygiène** examine trimestriellement les questions relatives à la sécurité et aux conditions d'hygiène au travail. Il permet un suivi transversal des actions et des recommandations.

Pratiques & outils SST proactifs

Le management joue un rôle actif dans le pilotage de la santé et sécurité au travail, à travers une implication directe dans les dispositifs opérationnels dédiés. Les initiatives telles que les « Dialogues Sécurité » et les « Chasses aux Anomalies » mobilisent les responsables de terrain pour identifier et traiter les situations à risque.

Ces actions ont permis de détecter et de corriger un large éventail d'anomalies liées aux conditions de travail, aux comportements et aux environnements opérationnels. L'approche adoptée s'appuie sur les principes de la Pyramide de Bird, afin d'agir en amont des incidents et de réduire l'exposition aux risques majeurs.



02 • RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX

Le respect des droits fondamentaux constitue une exigence formelle au sein de SMI. Toute forme de travail forcé ou impliquant des enfants est strictement proscrite dans l'ensemble des activités et des relations contractuelles.

La politique de recrutement repose sur le principe d'égalité des chances et la valorisation de la diversité des profils. Les critères d'âge, de genre, de nationalité, d'ancienneté, d'expérience ou d'état de santé ne constituent en aucun cas un facteur de discrimination. Cette approche favorise un environnement professionnel équitable et conforme aux normes internationales.

Les droits syndicaux sont garantis dans le respect des principes de l'Organisation Internationale du Travail et du cadre réglementaire marocain. Une convention collective encadre les relations sociales et assure un dialogue régulier, conforme aux exigences légales et aux bonnes pratiques internationales.



03 • PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION PROFESSIONNELLE

Inclusion professionnelle des personnes à mobilité réduite

L'accessibilité des sites et l'inclusion des personnes en situation de handicap font l'objet de mesures concrètes au sein de SMI. Des aménagements spécifiques des infrastructures permettent d'assurer des conditions d'accueil adaptées aux personnes à mobilité réduite, en cohérence avec les engagements du Groupe Managem en matière de développement humain.

Dans les activités minières, certains postes sont adaptés pour permettre aux collaborateurs concernés de poursuivre leur mission dans des conditions compatibles avec leur situation. Un accompagnement individualisé est assuré par le service de médecine du travail, qui évalue les besoins et mobilise les solutions appropriées. Cette politique s'applique également aux partenaires de la société.

Des actions de sensibilisation encouragent l'inclusion des personnes en situation de handicap et la valorisation de leurs compétences dans des fonctions adaptées.

Égalité professionnelle et mixité des équipes

La mixité professionnelle constitue un enjeu de performance et d'attractivité pour SMI. Dans un secteur industriel historiquement masculin, la capacité à attirer et à fidéliser des talents féminins renforce la diversité des compétences et soutient la stabilité des équipes.

La politique de ressources humaines garantit l'égalité d'accès au recrutement, à la formation et à l'évolution professionnelle. Les décisions relatives aux parcours de carrière reposent sur des critères de compétence et de performance, sans distinction de genre, y compris pour les postes à responsabilité.

Cette orientation contribue à renforcer la qualité du capital humain, à élargir le vivier de compétences et à consolider la crédibilité sociale de la Société, en cohérence avec les engagements du Groupe Managem en matière de développement humain et d'inclusion.

04 STRATÉGIE POUR LA FIDÉLISATION DES COMPÉTENCES



La fidélisation des compétences constitue un enjeu stratégique dans un environnement minier exigeant et concurrentiel. La capacité à retenir les talents, à sécuriser les savoir-faire et à assurer la continuité des expertises conditionne la performance opérationnelle à long terme.

Le dispositif mis en place vise à offrir aux collaborateurs, actuels comme futurs, des conditions de travail stables et attractives, favorables à l'engagement et au développement professionnel. Il repose sur trois axes complémentaires qui soutiennent à la fois la stabilité des équipes, la progression des compétences et la qualité du climat social.

La formation

Le développement des compétences accompagne les évolutions techniques et organisationnelles du site. En 2025, SMI a consacré plus de 948 journées de formation à 293 collaborateurs, soit 3,24 jours de formation par salarié, avec une attention particulière portée aux enjeux de sécurité industrielle et de protection de l'environnement.

Les programmes de formation sont définis à partir des besoins identifiés lors des évaluations annuelles et des priorités du Groupe. Ils couvrent les risques spécifiques aux activités minières, les outils dédiés à la santé et sécurité (chutes de blocs, manipulation d'explosifs, sauvetage minier et port de charges) ainsi que les bonnes pratiques opérationnelles et environnementales. Ils mobilisent des experts internes et des partenaires spécialisés afin de renforcer la maîtrise des risques et de soutenir la performance durable du site.



COLLABORATEURS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE FORMATION EN 2025



SESSIONS DE FORMATION



La performance individuelle

La gestion des carrières et l'évaluation des cadres reposent sur un dispositif annuel formalisé au sein du système « People Review ». Ce processus permet d'évaluer les performances, le potentiel et les perspectives d'évolution selon des critères définis au préalable.

Chaque évaluation donne lieu à un Plan de Développement Individuel destiné à renforcer les compétences clés et à préparer les parcours professionnels en fonction des besoins de l'organisation.

Le dispositif concerne les managers ainsi que leurs équipes et tient compte des spécificités propres aux différentes catégories de personnel. Des modalités adaptées aux profils ouvriers et non-ouvriers assurent un développement professionnel aligné sur les exigences propres à chaque fonction.

L'inclusivité

Le recrutement s'inscrit dans une logique d'équité, de diversité et de responsabilité territoriale. Les processus de sélection reposent sur des critères objectifs de compétence et visent à favoriser l'emploi local, en cohérence avec les engagements du Groupe Managem.

Une attention particulière est portée à l'intégration des jeunes diplômés ainsi qu'à la promotion de la parité au sein des différentes fonctions. Toute forme de travail des enfants est strictement exclue de l'ensemble des activités et des relations contractuelles.

Des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur facilitent l'accès des jeunes aux opportunités professionnelles offertes par le site. Par ailleurs, le soutien à des initiatives sectorielles valorisant la place des femmes dans l'industrie minière témoigne de la volonté d'encourager une représentation plus équilibrée au sein du secteur.

	2023	2024	2025
Effectif formé	19%	28%	38%
Budget formation par rapport à la masse salariale	1%	1%	1%

Dialogue social et engagement collectif

La qualité du dialogue interne contribue à la stabilité sociale et à la continuité des opérations. Les relations avec les collaborateurs reposent sur le respect strict de la législation sociale marocaine et des normes internationales relatives à la liberté syndicale et à la négociation collective, en cohérence avec les orientations du Groupe Managem.

Le dialogue avec les partenaires sociaux s'appuie sur des échanges réguliers avec les représentants du personnel, à travers des réunions, des concertations formalisées et des discussions ouvertes sur site. Ce dialogue a permis l'aboutissement de plusieurs accords liés à la convention collective, qui encadrent les relations professionnelles dans un cadre clair et contribuent à maintenir un climat social stable et constructif.

Par ailleurs, plusieurs initiatives sociales renforcent la cohésion interne, notamment l'octroi de bourses de mérite aux enfants des salariés, l'appui à l'accession à la propriété et le soutien à des événements socioculturels organisés au niveau local.

	2023	2024	2025
Jours de grève	1	0	3
Représentant du personnel	18	18	18
Litiges sociaux individuels	0	0	0

En 2025, SMI a enregistré 3 jours de grève, dont 2 liés à des causes externes, l'un en solidarité avec le syndicat de la province dans son conflit avec les taxis, et l'autre dans le cadre d'une grève générale.

INDICATEURS RH RÉGLEMENTAIRES

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE			
	2023	2024	2025
Femmes	34	38	39
Hommes	703	716	724
Effectif global	737	754	763

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL			
	2023	2024	2025
Contrat à durée indéterminée	737	754	762
Contrat à durée déterminée	0	0	1
Formation insertion	0	0	0
Effectif global	737	754	763

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE ET PAR CATÉGORIE			
	2023	2024	2025
Femmes direction	0	0	0
Femmes cadres	6	9	10
Femmes non cadres	28	29	29
Total effectif femmes	34	38	39
Hommes direction	1	1	2
Hommes cadres	26	27	41
Hommes non cadres	676	688	681
Total effectif hommes	703	716	724
Effectif global	737	754	763

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ			
	2023	2024	2025
Opérations	734	747	755
Développement	0	2	2
Corporate	3	5	6
Effectif global	737	754	763

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ANCIENNETÉ			
	2023	2024	2025
0 – 2 ans	31	40	49
2 – 5 ans	46	29	33
5 – 12 ans	333	329	254
12 – 20 ans	219	238	297
20 – 25 ans	96	100	93
25 ans et plus	12	18	37
Effectif global	737	754	763

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI			
	2023	2024	2025
Nombre de recrutements	8	31	18
Nombre de démissions	11	12	6
Nombre de licenciements	2	2	1



Engagement environnemental porté par la maîtrise des impacts miniers

La maîtrise des impacts environnementaux fait partie intégrante du pilotage opérationnel de SMI. L'exploitation minière est conduite conformément à des normes visant à limiter les effets sur les ressources naturelles et à encadrer les externalités associées.

Les dispositifs en place couvrent l'optimisation des procédés d'extraction, la surveillance des milieux naturels – eau, sol et air –, la maîtrise des consommations énergétiques, la réduction des nuisances sonores et vibratoires, ainsi que la gestion des déchets. Des mesures spécifiques contribuent également à la protection de la biodiversité dans l'environnement du site. En 2025, 740 heures de formation ont été consacrées à la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux environnementaux.

Les priorités environnementales sont définies à partir de l'analyse des enjeux identifiés et font l'objet d'un suivi régulier au moyen d'indicateurs intégrés à un tableau de bord opérationnel. Ce pilotage permet de fixer des objectifs mesurables et d'évaluer les performances périodiquement. Dans ce cadre, un audit énergétique réglementaire a été réalisé conformément à la loi 47-09 relative à l'efficacité énergétique, afin d'identifier les sources de surconsommation et de définir un plan d'action d'amélioration de la performance énergétique du site.

Le système de management environnemental est certifié ISO 14001, certification renouvelée en 2025. Les efforts en recherche et développement soutiennent l'adoption de technologies adaptées à une exploitation responsable des ressources.

INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

RESSOURCES	OBJECTIFS	QUELQUES INITIATIVES DÉPLOYÉES
Eau	Réduction de la consommation et augmentation du recyclage	Épaisseur des rejets de flottation Barges flottantes pour le retour de digue Bassin géomembrane à l'aval des digues Neutralisation des rejets Système d'irrigation par goutte à goutte
Énergie	Réduction de la consommation énergétique	Chasse aux pertes énergétiques à travers une maintenance préventive notamment pour l'air comprimé, l'aéragé et la surveillance du rendement des moteurs Actions spécifiques sur la consommation énergétique des engins Recours à l'énergie de source renouvelable
Déchets	Recyclage de la ressource	Valorisation des anciennes haldes Valorisation des stériles miniers pour la mise à niveau des pistes ainsi que le remblayage des vides
Digues	Préservation de la stabilité des digues	Confortement des digues existantes Étude et réalisation des nouvelles digues Auscultation et suivi des mouvements des digues en interne et en externe Intégration du risque des digues dans le Plan d'Opération Interne de la mine



62 661MWH
CONSOMMATION GLOBALE D'ÉLECTRICITÉ



56KWH/TT
RATIO DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TONNAGE TRAITÉ



74%
RATIO DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE SOURCE RENOUVELABLE

MODERNISATION DE LA FONDERIE ET OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

La modernisation de la fonderie représente un investissement important pour SMI. Le nouvel équipement repose sur des technologies de combustion et de régulation thermique de nouvelle génération, technologies qui permettent de stabiliser les cycles métallurgiques et de réduire la consommation énergétique par tonne produite.

Cette évolution permet également de diminuer l'intensité énergétique du procédé et de réduire les émissions atmosphériques associées. Elle améliore en parallèle la maîtrise des paramètres critiques de production et renforce les dispositifs de sécurité destinés aux opérateurs.

Par ailleurs, l'intégration de systèmes automatisés de contrôle permet de limiter les écarts opérationnels et d'améliorer la qualité du produit fini. Cette modernisation illustre la volonté du Groupe d'investir dans des installations plus performantes, plus sûres et plus respectueuses de l'environnement, tout en consolidant la compétitivité industrielle du site sur le long terme.

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE RENOUVELABLE

En 2025, 74 % de l'électricité consommée par SMI est fournie par son partenaire Nareva à partir de sources renouvelables. Ce niveau confirme l'engagement de SMI en faveur des énergies propres, en cohérence avec les enjeux climatiques internationaux.

L'approvisionnement électrique fait appel à un mix de sources renouvelables et de sources conventionnelles, mobilisées en fonction des besoins de continuité des opérations. Cette configuration permet de contenir les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité (Scope 2) à un niveau maîtrisé, d'améliorer la prévisibilité des coûts énergétiques et de réduire l'exposition aux risques réglementaires liés au carbone.

Cet approvisionnement à forte composante renouvelable constitue pour SMI un levier de compétitivité durable, en cohérence avec ses objectifs de réduction de l'empreinte carbone de ses activités. Dans cette perspective, SMI développe des projets d'autoproduction visant à augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique.

RESTAURATION ET RENFORCEMENT ÉCOLOGIQUE

SMI poursuit un programme de plantation et de restauration écologique pour renforcer la résilience des écosystèmes sur le territoire local. En 2025, ces actions ont couvert 21,5 hectares de surface plantée, traduisant une démarche d'accompagnement environnemental des activités minières.

Les plantations contribuent à stabiliser les sols, à limiter les phénomènes d'érosion et à favoriser la régénération progressive de la biodiversité locale. Au-delà de leur impact environnemental direct, ces initiatives participent également à l'amélioration du paysage et au renforcement des équilibres écologiques.

RECYCLAGE ET VALORISATION DES HALDES

La valorisation des résidus miniers s'inscrit dans une logique d'optimisation des ressources et de réduction des impacts environnementaux. L'usine dédiée, opérationnelle depuis 2019, permet de retraiter les résidus selon un schéma conforme aux principes d'économie circulaire promus par le Groupe Managem.

Le fonctionnement en circuit fermé favorise le recyclage des eaux utilisées dans les procédés de traitement et limite les prélèvements supplémentaires. En 2025, 66,6% des volumes d'eau utilisés sur le site proviennent ainsi de circuits de recyclage internes, ce qui traduit une gestion plus efficace de la ressource dans un contexte de forte contrainte hydrique.

Les résidus issus du traitement sont stockés dans des bassins équipés de géomembranes afin de prévenir les risques d'infiltration et de sécuriser les installations. Ce dispositif renforce la maîtrise des impacts liés au stockage des déchets miniers.



188 537_T

DE REJETS MINIERES RECYCLÉS
EN 2025



66,6%

TAUX DE RECYCLAGE
DE L'EAU



1 419 861_{M³}

CONSOMMATION GLOBALE
DE L'EAU



1,29_{M³/TT}

RATIO DE CONSOMMATION DE L'EAU
PAR TONNAGE TRAITÉ

DIGITALISATION DU SUIVI DE LA CONSOMMATION DE L'EAU

La gestion des ressources hydriques est une priorité opérationnelle pour le site d'Imiter. Un projet de digitalisation, lancé en 2022, permet un suivi automatisé des flux d'eau sur le site grâce à des débitmètres connectés et à une plateforme centralisée d'analyse des données. Chaque circuit est mesuré et tracé en continu, offrant une vision précise des volumes utilisés et des dynamiques de circulation de la ressource.

Ce dispositif renforce la capacité d'analyse et d'intervention des équipes opérationnelles, pour identifier les écarts, optimiser les boucles de recyclage et assurer la maintenance des infrastructures hydrauliques. Il contribue également à fiabiliser les indicateurs environnementaux et à renforcer la transparence du reporting lié à la gestion de l'eau.

SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DES ACTIVITÉS MINIERES

SMI fait appel au centre de recherche Reminex pour appuyer la démarche environnementale du site. Cet appui couvre l'analyse des eaux et des sols, la caractérisation des rejets ainsi que l'étude du comportement géochimique des matériaux issus de l'exploitation.

Les travaux réalisés permettent d'évaluer les évolutions potentielles des paramètres environnementaux, d'anticiper les risques, d'ajuster les pratiques opérationnelles et, si nécessaire, de mettre en œuvre des mesures correctives conformes aux exigences réglementaires.

Les prestations comprennent notamment :

- L'analyse des eaux douces et des effluents résiduels ;
- La caractérisation chimique et minéralogique des roches et des résidus ;
- Les tests de lixiviation à l'eau (TCLP et norme EN-12457) ;
- Les études de simulation du comportement géochimique des rejets miniers ;
- La réalisation d'essais statiques ;
- La conduite d'essais cinétiques.





Engagement sociétal au service du développement local

L'ancrage territorial est au cœur de la démarche sociétale de SMI. Les initiatives sociétales déployées à proximité du site visent à soutenir le développement local et à renforcer les liens avec les communautés riveraines.

Les actions se concentrent sur trois priorités : l'amélioration de l'employabilité, le soutien à l'éducation et l'appui au tissu économique local, y compris la valorisation du patrimoine culturel. Ces orientations tiennent compte des réalités du territoire et s'inscrivent en cohérence avec les engagements du Groupe Managem.

Les projets soutiennent notamment la création et le développement de coopératives, la réalisation d'infrastructures de proximité ainsi que des programmes dédiés à la jeunesse et à l'autonomisation des femmes. Un dialogue régulier avec les acteurs locaux permet d'identifier les besoins prioritaires et d'assurer la pertinence des interventions.

APPUI À L'ÉDUCATION AU SEIN DES COMMUNAUTÉS LOCALES

SMI poursuit son engagement en faveur de l'éducation dans les communes riveraines du site d'Imiter, en coordination avec les autorités locales et les partenaires institutionnels, afin de favoriser un accès équitable à la scolarité et d'améliorer les conditions d'apprentissage en milieu rural.

En 2025, plusieurs initiatives ont été déployées. Dans le cadre de l'extension du programme Classes Connectées Dir Iddik, dans la continuité des actions engagées en 2024, trois établissements supplémentaires des communes d'Imider et de Ouaklim ont été équipés en outils numériques, permettant à plus de 711 élèves de bénéficier de ressources pédagogiques digitales. SMI a maintenu son soutien au transport scolaire, au profit de 659 élèves issus de plusieurs douars de la commune de Ouaklim, pour réduire les difficultés de mobilité et lutter contre l'abandon scolaire en milieu rural.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

SMI contribue à l'amélioration du cadre de vie des communautés riveraines par des actions en faveur de la solidarité, de la santé et du développement local, menées en coordination avec les autorités et les acteurs du territoire.

En 2025, l'opération «Paniers Positives Impact» a permis de distribuer 850 paniers alimentaires aux familles vulnérables de la province de Tinghir, dans les communes de Tinghir, Imider Ouaklim et Iknoune, pour renforcer la solidarité au sein des communautés locales. SMI a également soutenu l'organisation de la deuxième édition du Forum des Gorges et Oasis de Toudgha, dédié à la valorisation durable du patrimoine naturel et touristique de la région. Dans le domaine de la santé et de l'hygiène publique, une laverie collective a été mise en place afin d'améliorer l'accès à un service de proximité et de renforcer le lien social au sein des communautés.

RÉPARTITION DU BUDGET SOCIÉTAL



2,04 MMAD
BUDGET SOCIÉTAL



41%
BIEN-ÊTRE



59%
ÉDUCATION, JEUNESSE & ENTREPRENEURIAT



SOUTIEN À L'EMPLOI ET AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES

L'activité de SMI contribue directement à la dynamique économique de la région de Drâa-Tafilalet grâce au recours à la sous-traitance locale et à la création d'emplois indirects. Une dizaine de partenaires permanents interviennent dans des domaines tels que le transport, la restauration et les travaux souterrains, ce qui représente plus de 700 emplois majoritairement occupés par des habitants des provinces de Tinghir et d'Errachidia.

Un diagnostic individualisé a permis d'identifier les leviers d'amélioration propres à chaque structure. Des formations ciblées ont ensuite été organisées sur la gestion, la stratégie commerciale et la communication.

Afin de soutenir leur développement, la Société facilite également la mise en valeur des produits des coopératives lors d'événements régionaux et nationaux, ce qui renforce leur visibilité et leur accès au marché.



+700

EMPLOIS INDIRECTS GÉNÉRÉS AU PROFIT DES POPULATIONS LOCALES



10 partenaires

RÉSEAU PERMANENT DE SOUS-TRAITANTS LOCAUX MOBILISÉS

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Le SMI, à travers le programme TaawouNYA, lancé en partenariat avec la Fondation Al Mada et Injaz Al-Maghrib et l'INDH, déploie une approche intégrée d'autonomisation économique des populations locales, fondée sur la sensibilisation à l'entrepreneuriat et le développement des compétences. Ce dispositif vise à renforcer l'attractivité du territoire et à soutenir l'émergence de projets durables, ancrés dans le tissu économique régional. Dans ce cadre, SMI a apporté un appui structuré aux coopératives issues des populations riveraines, en renforçant leurs capacités organisationnelles et de gestion afin d'assurer leur pérennité et leur contribution au développement socio-économique local. Cet accompagnement repose sur un diagnostic individualisé, permettant de définir des actions adaptées aux besoins spécifiques de chaque structure, complété par des formations ciblées en gestion, développement commercial et communication, destinées à améliorer la viabilité

des activités et à faciliter l'accès au marché. Au total, 62 coopératives ont bénéficié de cet accompagnement, dont 23 coopératives féminines. En parallèle, SMI soutient la valorisation des produits de ces structures en facilitant leur participation à des événements régionaux et nationaux. À ce titre, parmi les initiatives engagées en 2025, figure l'appui à la coopérative Tassourifte à Imider, à travers un programme de formation aux métiers de la bijouterie traditionnelle, visant à renforcer les compétences locales et à favoriser leur insertion dans l'économie régionale.



62 coopératives
DONT 23 COOPÉRATIVES FÉMININES





RECOURS AUX FOURNISSEURS ET PARTENAIRES LOCAUX

Les achats sont encadrés par les principes de transparence, d'intégrité et d'équité définis au sein du Groupe Managem. Les procédures internes intègrent la prévention des conflits d'intérêts, l'interdiction de toute pratique de corruption ainsi que l'égalité de traitement entre les fournisseurs, afin de garantir une concurrence loyale et maîtrisée.

Une attention particulière est portée au recours aux fournisseurs et aux sous-traitants implantés dans l'environnement immédiat du site. Les contrats intègrent des exigences relatives à l'emploi local ainsi qu'au respect des normes sociales, environnementales et éthiques. Ce dispositif favorise l'ancrage territorial de l'activité et soutient le développement économique des communautés avoisinantes.

Un dispositif d'évaluation permet de vérifier la conformité des partenaires aux engagements définis. Ce suivi contribue à sécuriser la qualité des biens et services livrés et à renforcer la cohérence de la chaîne de valeur locale.

INCLUSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Les relations avec les autorités locales, les élus et les acteurs de la société civile s'inscrivent dans un cadre d'échanges réguliers et formalisés. Ce dialogue favorise une coordination efficace des enjeux territoriaux liés à l'activité du site.

Les interactions établies avec les partenaires locaux permettent d'identifier les priorités collectives et d'orienter les initiatives vers des projets à utilité partagée. Cette approche renforce la cohérence entre le développement du site et les attentes du territoire.

Par cette coopération continue, la Société consolide son ancrage local et contribue à un environnement stable et propice à la pérennité de ses opérations.



19

NOMBRE
DE PARTENARIATS



34

NOMBRE DE RÉUNIONS
AVEC LES PARTENAIRES





Gouvernance

SMI est une société anonyme à Conseil d'administration, dont les membres sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration a pour mission :

- D'établir les orientations stratégiques de la société et d'assurer leur exécution ;
- D'effectuer les contrôles et les vérifications qu'il considère nécessaires ;
- D'aborder toute question concernant le bon fonctionnement de la société.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRE	ÂGE	FONCTION	NATIONALITÉ	GENRE	ASSIDUITÉ
M. Imad TOUMI	62	Président du Conseil d'administration	Marocaine	H	100%
M. Bassim JAI HOKIMI	65	Administrateur non exécutif	Marocaine	H	100%
Mme. Amina BENKHADRA	71	Administrateur non exécutif	Marocaine	F	100%
Mme. Sanâa BAKKAL	48	Administrateur non exécutif	Marocaine	F	100%
M. Salaheddine KADMIRI	66	Administrateur indépendant	Marocaine	H	100%
Mme. Leila BENALI	47	Administrateur indépendant	Marocaine	F	100%
M. Badre ATLASSI	43	Administrateur non exécutif	Marocaine	H	100%
Managem représenté par M. Imad TOUMI	62	Administrateur non exécutif	Marocaine	H	100%

Fonctionnement du Conseil d'administration

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration, convoqué par son Président, se tient au moins deux fois l'an ou plus, si nécessaire, selon les besoins légaux ou ceux de la société. L'ordre du jour, établi par le Président, peut intégrer les propositions de chaque administrateur. Les réunions peuvent avoir lieu au siège ou à l'adresse mentionnée dans la convocation.

Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou au moins un tiers des administrateurs peuvent solliciter une convocation par le Président. Si celle-ci n'est pas émise dans les 15 jours suivant la demande, le Directeur Général ou les administrateurs concernés ont le droit de convoquer eux-mêmes le Conseil et de définir l'ordre du jour.

Les questions relatives à la responsabilité sociétale et environnementale sont également abordées par les administrateurs durant la présentation annuelle des activités du Groupe.

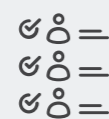
TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

En 2025, le Conseil d'administration a tenu 2 réunions où les administrateurs étaient présents à 100%.



2

NOMBRE DE RÉUNIONS



100%

TAUX DE PRÉSENCE



37%

PARITÉ

CRITÈRES POUR LA NOMINATION D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

L'article 14 bis de la loi n° 20-19 impose la nomination d'un ou plusieurs administrateurs indépendants au sein du Conseil d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne. Ces administrateurs constituent un nouveau profil distinct, n'étant ni Président, ni Directeur Général, ni Directeur Général Délégué, ni salariés exerçant des fonctions de direction au sein de la société. Contrairement aux autres actionnaires, ils ne détiennent aucune action de l'entreprise. Par ailleurs, le nombre d'administrateurs indépendants ne peut excéder le tiers du total des administrateurs. Au 31 décembre 2025, le nombre d'administrateurs indépendants s'élève à deux, soit 25 % des membres du Conseil d'administration.

LA PARITÉ ET LES RÈGLES EN LA MATIÈRE

La loi n° 19-20 prévoit que les sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne devront assurer une représentation des femmes de 30 % au 1er janvier de la troisième année suivant l'année de la publication de la loi, pour atteindre 40% au 1er janvier de la sixième année suivant cette publication au sein de leurs Conseils d'administration.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration de la SMI compte trois femmes pour un total de 8 membres, soit une part de 37%.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'article 20 des statuts de la société offre à l'Assemblée Générale Ordinaire la possibilité d'allouer aux membres du Conseil d'administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle qu'elle détermine librement. Le Conseil d'administration répartit cette somme entre ses membres dans des proportions qu'il juge convenables.

En 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire a alloué un montant global brut de 620 000 MAD au titre de jetons de présence aux membres du Conseil et du Comité des Risques et des Comptes.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'INSTANCE DE GOUVERNANCE PAR RAPPORT AUX THÈMES ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

L'évaluation du Conseil d'administration repose sur une approche quantitative et qualitative. La dimension quantitative se base sur le taux de réalisation des objectifs fixés, mesuré à travers des KPI spécifiques à chaque domaine de gouvernance. Les indicateurs incluent la participation aux réunions, le respect des délais de décision, et le suivi des recommandations des comités spécialisés. La dimension qualitative évalue la pertinence et l'efficacité des décisions prises en prenant en compte les retours des parties prenantes, les audits internes et externes, et les études de cas sur les meilleures pratiques de gouvernance. Cette approche combinée offre une vue d'ensemble équilibrée et nuancée de la performance du Conseil en mettant en avant les succès quantifiables et les contributions qualitatives à la bonne gouvernance de l'entreprise.

COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comité des risques et des comptes

Un Comité des risques et des comptes a été constitué. Il se tient à une fréquence semestrielle et a pour objectif de :

- S'assurer de l'équilibre financier de la société ;
- Surveiller les risques auxquels la société pourrait être exposée.

Ces attributions incluent :

La méthode d'élaboration des comptes sociaux ;

- L'examen des comptes annuels et semestriels ainsi que de la situation financière ;
- La sélection des CAC ;
- Le dispositif du contrôle interne, de la gestion des risques, des règles de gouvernance et de la déontologie.

Ce comité est composé des membres suivants :

Président M. Salaheddine KADMIRI

Membres permanents M. Badre ATLASSI
et Mme Leila BENALI

Invités permanents Mme Mouna MAHFOUD
et M. Hassan NASSIB

AU 30 AVRIL 2026, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SMI EST COMPOSÉ DES MEMBRES SUIVANTS :

Membres du CA	Fonction	Nomination	Expiration du mandat	Biographie	Lien avec le groupe Managem
M. Imad TOUMI	Président du Conseil d'administration	28/01/2016	AGO de 2029	Monsieur Imad Toumi est actuellement Président Directeur Général de Managem et de SMI. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité chez AREVA, notamment Directeur Général de AREVA South Africa, Directeur Général de AREVA Niger, et membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA. Il a également été administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada. M. TOUMI a débuté sa carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). M. Toumi est diplômé de l'École Polytechnique X (1982), et est titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6 et d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000).	Président Directeur Général
M. Bassim JAI HOKIMI	Administrateur non exécutif	22/05/2014	AGO de 2027	M. Bassim JAI Hokimi est actuellement Président Directeur Général d'ATLAMED. Auparavant, il a été Président du groupe SNI/ONA (actuellement AL MADA). Avant cela, il a acquis une expérience diversifiée dans les systèmes d'information chez Royal Air Maroc, la banque de marchés chez Mediafinance au Maroc, et le conseil chez Orga Consultants à Paris. M. HOKIMI est diplômé de l'École Polytechnique et détient un Master en Computer Science de l'Université de Stanford en Californie, aux États-Unis.	Administrateur de AL Mada (maison mère) et Managem
Mme. Amina BENKHADRA	Administrateur non exécutif	19/09/1996	AGO de 2026	Mme Amina BENKHADRA est actuellement Directrice Générale de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM). Auparavant, elle a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment Directrice Générale de l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep), Directrice Générale du Bureau des recherches et participations minières (BRPM), Directrice des mines au ministère de l'Énergie et des Mines. Mme BENKHADRA a également été Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie et des Mines, chargée du Développement du secteur minier, et Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement. Mme BENKHADRA est diplômée et ingénieure civile des mines de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy. Elle possède également un doctorat en sciences et techniques minières de l'ENSM Paris, ainsi qu'une double formation en Management à l'Université de Columbia.	Administrateur CMG
Mme. Sanâa BAKKAL	Administrateur non exécutif	23/09/2026	AGO de 2026	Madame Sanaa BAKKAL est actuellement Directrice Financière d'AL MADA. Elle a rejoint SNI (ex-AL MADA) en 2008 en tant qu'Investment Manager Senior pour y occuper ensuite plusieurs postes de responsabilité. Elle a notamment occupé le poste de Directrice Générale d'Amitech et Directrice Générale Adjointe du pôle métier d'Ametys. Avant de rejoindre AL MADA, Mme BAKKAL a été responsable de projets à l'international au sein de Veolia Eau. Mme BAKKAL est diplômée de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et de l'École Hassania des Travaux Publics. Elle est également titulaire d'un DESS en Financement de projets et Financements structurés de l'Université Paris X.	Dirigeante de AL Mada
M. Salaheddine KADMIRI	Administrateur indépendant	25/06/2020	AGO de 2026	M. Salaheddine KADMIRI est actuellement PDG de Schiele Group, il est également Co-Président du Conseil Économique Maroc-Espagne. Auparavant, il a été Vice-Président de la CGEM. M. KADMIRI est diplômé de l'École Centrale de Paris.	-
Mme. Leila BENALI	Administrateur indépendant	25/06/2020	AGO de 2026	Mme Leila BENALI est actuellement Ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable. Auparavant, elle a occupé les postes d'économiste en chef de l'International Energy Forum (IEF), de membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), de membre du groupe d'experts en énergies fossiles auprès de l'ONU, de directrice pour le Moyen-Orient et l'Afrique chez IHS, d'ingénieure industrielle chez Schlumberger et de professeure à Sciences Po. Elle a également travaillé avec Saudi Aramco, le World Economic Forum et l'APICORP. Elle a aussi dirigé plusieurs projets stratégiques pour des gouvernements, des sociétés du secteur de l'énergie, des industriels et des investisseurs institutionnels. Mme BENALI est diplômée de l'École Mohammadia des Ingénieurs (EMI) et de l'École Centrale - Paris. Elle est doctorante en réformes électriques de l'Institut Science Po Paris, titulaire d'un DEA en sciences politiques et d'un doctorat en économie de l'énergie Summa Cum Laude de Science Po - Paris.	-
M. Badre ATLASSI	Administrateur non exécutif	03/06/2022	AGO de 2028	Investment Manager Senior - Al Mada	Dirigeant de Al Mada
Managem représentée par M. Imad TOUMI	Président Directeur Général	19/09/1996	AGO de 2026	M. Imad TOUMI est actuellement Président Directeur Général de Managem et de SMI. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité chez AREVA, notamment Directeur Général de AREVA South Africa, Directeur Général de AREVA Niger, et membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA. Il a également été administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada. M. TOUMI a débuté sa carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). M. Toumi est diplômé de l'École Polytechnique (X 1982), et est titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6 et d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000).	Président Directeur Général (représentant de Managem)

Le tableau suivant présente les représentants des personnes morales administrateurs au 30/04/2026

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTION ACTUELLE (SMI)	PERSONNE MORALE ADMINISTRATEUR REPRÉSENTÉE	FONCTION ACTUELLE (SOCIÉTÉ REPRÉSENTÉE)	LIEN DE LA SOCIÉTÉ REPRÉSENTÉE AVEC SMI
M. Imad TOUMI	Administrateur	MANAGEM	Président Directeur Général	Maison mère de SMI
Mme. Sanâa BAKKAL	Administrateur	AL MADA	Directrice Financière	Maison mère de AL MADA

LES ORGANES DE DIRECTION

Les statuts de la SMI précisent que la direction générale peut être exercée soit par le Président du Conseil d'administration, qui porte alors le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne nommée par le Conseil d'administration et désignée comme Directeur Général. À l'exception des domaines réservés par la loi aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration, le Directeur Général dispose d'une large autonomie pour agir au nom de la Société dans toutes les situations, représentant la Société dans ses relations externes, dans les limites définies par l'objet social et les prérogatives légales des Assemblées Générales et du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a décidé de combiner les rôles de Président du Conseil et de Directeur Général. Ainsi, M. Imad TOUMI a été reconduit dans ses fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat.

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

MEMBRE DE LA DIRECTION	FONCTION	BIOGRAPHIE
M. Imad TOUMI	Président Directeur Général	Monsieur Imad TOUMI est actuellement Président Directeur Général de Managem et de SMI. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité chez AREVA, notamment Directeur Général de AREVA South Africa, Directeur Général de AREVA Niger, et membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA. Il a également été administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada. M. TOUMI a débuté sa carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). M. TOUMI est diplômé de l'École Polytechnique (X 1982), et est titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6 et d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000).
Mme Mouna MAHFOUD	Directrice Exécutive Finances	Mme Mouna MAHFOUD est actuellement Directrice Exécutive Finances de Managem, poste qu'elle occupe depuis 2020. Elle a rejoint le Groupe Managem en 1998 en tant qu'ingénieur process, affectée aux unités hydrométallurgiques du site de Guemassa pour contribuer au développement de la production des cathodes de cobalt. Forte de son expérience, elle a pris plusieurs responsabilités, notamment celles des usines de production de cobalt, cuivre et oxyde de zinc. En 2003, elle s'est réorientée vers le contrôle de gestion et est devenue Directrice en charge du Contrôle de gestion opérationnel rattachée à la Direction Générale en 2008, couvrant l'ensemble des activités opérationnelles du Groupe Managem au Maroc et à l'international. Mme Mahfoud est lauréate de l'École Mohammadia des Ingénieurs (EMI).

AUTRES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE LA SMI SA

M. Imad TOUMI

SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	LIEN AVEC LE GROUPE MANAGEM	FONCTION
Managem SA	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
AKKA GOLD MINING (AGM)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE GUEMASSA (CMG)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SAGAX Maghreb S.A	Travaux d'exploration minière	Filiale	Président Directeur Général
CIMR	Caisse de Retraite	Aucun	Représentant de Managem Administrateur
Fondation AL MADA	Association d'utilité publique	Managem membre de la fondation AL MADA	Représentant de Managem Administrateur
CTTA	Transport et travaux aériens	Filiale	Président Directeur Général
AFRICAPLANE	Transport aérien	GIE	Président
REMINEX	Recherche et Ingénierie minière	Filiale	Président
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE DADES	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
MANACET	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Guemassa Green Metalurgy	Métallurgie hydrométallurgique	Filiale	Président Directeur Général
Metallurgie De L'anti-Atlas	Métallurgie des métaux non ferreux	Filiale	Président Directeur Général
MANATRADE	Commercialisation de minerais	Filiale	Président Directeur Général
Managem INTERNATIONAL	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
SMM	Prospection géologique	Filiale	Administrateur Président
MANUB	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
MCM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil d'administration
NIGIEM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil d'administration
MANAGOLD	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général

M. Imad TOUMI (suite)

SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	LIEN AVEC LE GROUPE MANAGEM	FONCTION
TRADIST	Commercialisation	Filiale	Président Directeur Général
Bambouk Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Manamali Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Magui Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Boto Sa	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
Agem Guinée Exploration	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
Agem Sénégal Exploration	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
Nareva	Énergies	Filiale d'Al Mada	Administrateur
Mawaholding	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
MWGOLD	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
MANAHOLDING	Exploration minière	Filiale	Président Directeur Général
Fondation Managem	Association d'utilité publique	Fondation	Président
ManaEnergy	Énergie	Filiale	Président Directeur Général

Mme Amina BENKHADRA

SOCIÉTÉ	FONCTION	SOCIÉTÉ	FONCTION
CMG	Administrateur	MANAGEM	Président Directeur Général

M. Bassim JAI HOKIMI

SOCIÉTÉ	FONCTION
ATLAMED	Président Directeur Général
AM INVEST MOROCCO	Président Directeur Général
Atlamed Capital	Président Directeur Général
COFIMAG	Président Directeur Général
Watec	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
INVOLYS	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
SOFRENOR	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
EGFI	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
GEMADEC	Administrateur
GEMA CORP	Administrateur
SECURIMAG	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
INTEX COMPAGNIE	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
3P FUND	Administrateur
AL MADA	Administrateur
MANAGEM	Administrateur
Société Métallurgique d'Imiter	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur
Medcap Partners	Président
Al Akhawayn University-Spi	Administrateur
Atlantic Business International	Administrateur
Anfa Peq Holding	Gérant S.A.R.L.
U.Bjh Corp	Gérant S.A.R.L.U.

Un dispositif de gestion des risques solide

En tant que filiale du Groupe Managem, la SMI applique le dispositif de gestion des risques défini, piloté et centralisé à l'échelle du Groupe, tout en l'adaptant à ses enjeux. La gestion des risques constitue un levier stratégique central, dans la mesure où elle contribue à la préservation de la performance et à la création de valeur à long terme.

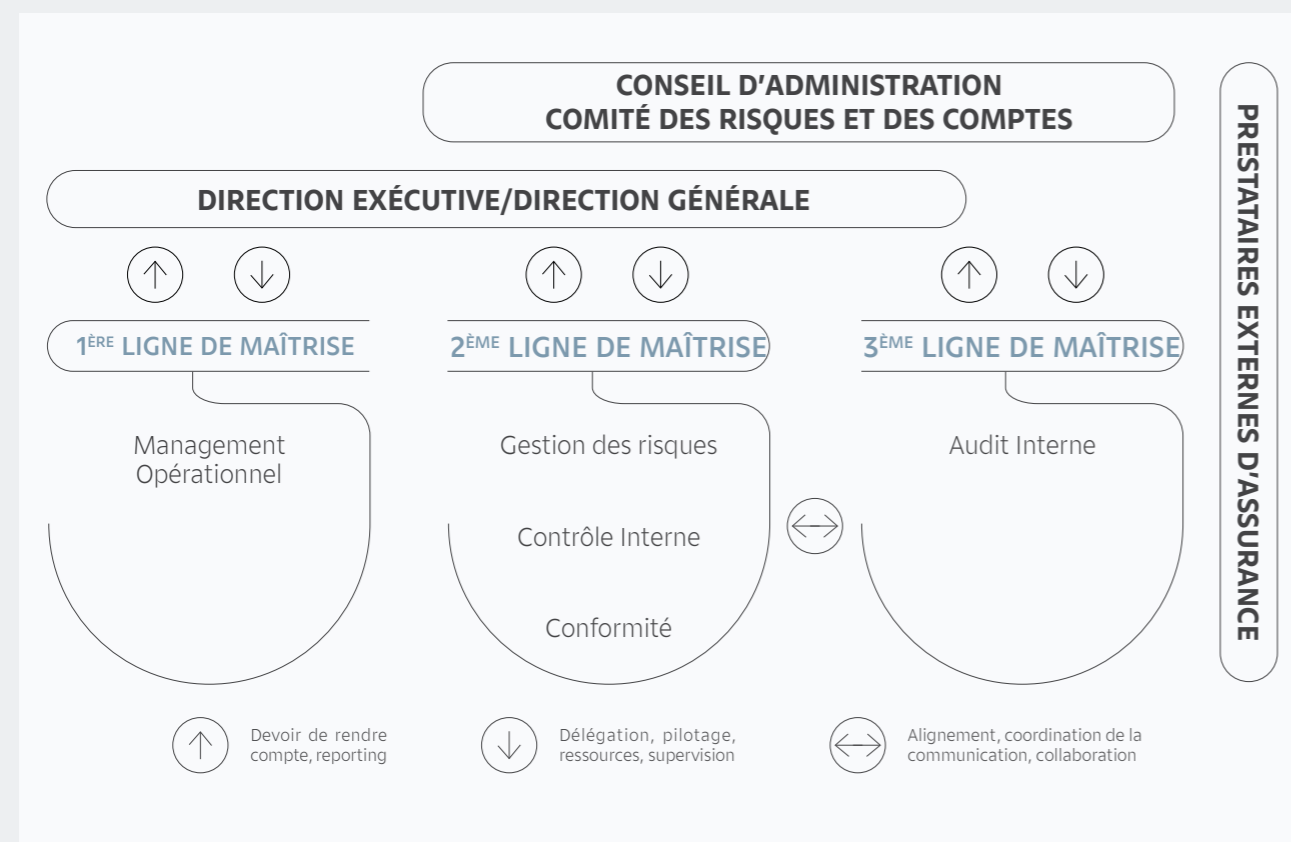
Dans un environnement opérationnel marqué par la volatilité des prix des matières premières, les aléas géopolitiques, le renforcement des exigences ESG et les contraintes inhérentes aux activités extractives sur un site unique, la SMI

déploie une approche proactive, structurée et intégrée, visant à identifier, évaluer et maîtriser l'ensemble des risques susceptibles d'affecter ses activités.

Le dispositif de gestion des risques de Managem repose sur les référentiels internationaux COSO-ERM et ISO 31000:2018. Il s'articule autour de trois axes majeurs : les risques stratégiques, les risques liés aux projets de développement et les risques industriels. Cette structuration permet de renforcer la résilience du Groupe face aux incertitudes, tout en assurant la continuité de ses opérations.

UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE AUTOUR DES TROIS LIGNES DE MAÎTRISE

Conformément aux meilleures pratiques internationales, Managem a adopté le modèle des trois lignes de maîtrise afin d'assurer une gestion des risques efficace et une gouvernance renforcée à tous les niveaux de l'organisation.



- La première ligne de maîtrise incombe aux équipes opérationnelles, responsables de l'identification, de l'évaluation et de la maîtrise des risques au quotidien. Elles veillent à l'application rigoureuse des procédures et des contrôles définis, garantissant ainsi la gestion directe des risques liés aux opérations, à la production et à la continuité des activités.
- La deuxième ligne de maîtrise est assurée par les fonctions de gestion des risques, de contrôle interne et de conformité. Cette ligne définit les cadres, apporte expertise et conseil, et supervise l'efficacité des dispositifs de contrôle mis en œuvre par les opérationnels. Elle garantit également l'alignement des pratiques avec les exigences réglementaires et les standards du Groupe.
- La troisième ligne de maîtrise repose sur la fonction d'Audit Interne, indépendante et certifiée IFACI. Elle évalue de manière objective l'efficacité du système global de gestion des risques et de contrôle interne et formule des recommandations pour son amélioration continue. L'audit interne rend compte périodiquement au Comité des risques et des comptes, assurant ainsi une remontée régulière des conclusions aux instances de gouvernance.

LA GESTION DES RISQUES ESG: UN PILIER STRUCTURANT ET TRANSVERSAL

Managem place les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) au cœur de son dispositif de gestion des risques, affirmant sa responsabilité face aux défis de durabilité.

Environnement : préserver les ressources et réduire l'empreinte carbone

Le Groupe s'engage à maîtriser ses impacts environnementaux en alignant ses pratiques sur les standards internationaux et les Objectifs de Développement Durable. La transition énergétique, l'optimisation des ressources et l'innovation technologique constituent des axes prioritaires pour réduire l'empreinte écologique du Groupe.

Face au stress hydrique, notamment au Maroc, Managem privilégie le recyclage des eaux industrielles et le recours à des ressources non conventionnelles, comme le démontre le projet Tizert. Dans le cadre de son ambition bas carbone, le Groupe vise une réduction de

20% de ses émissions de GES à horizon 2030, à travers, entre autres, l'optimisation de son mix énergétique.

Social : protéger les droits humains et renforcer l'impact local

La gestion des risques sociaux s'appuie sur un dialogue renforcé avec l'ensemble des parties prenantes. Le Groupe veille au respect des droits humains, interdit toute forme de travail forcé ou infantile et promeut la liberté syndicale ainsi que l'égalité des chances, notamment par la valorisation des femmes aux postes de responsabilité.

Dans les territoires d'implantation, Managem déploie des programmes de développement local structurés autour de trois piliers : l'entrepreneuriat, l'éducation et la jeunesse, et le bien-être et la culture, en étroite concertation avec les acteurs locaux.

Gouvernance : intégrité et transparence au cœur des pratiques

Managem s'appuie sur une gouvernance solide, garante de la transparence et du respect des réglementations. Le code d'éthique et de conduite des affaires du Groupe définit les principes fondamentaux de responsabilité et de comportement à respecter par l'ensemble des collaborateurs et partenaires.

L'AUDIT INTERNE : UN ACTEUR CLÉ DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE

En tant que troisième ligne de défense du dispositif de gestion des risques de Managem, la Direction de l'Audit Interne assure une mission d'évaluation indépendante et objective de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de maîtrise des risques déployés par le Groupe.

Certifiée IFACI depuis 2020 et renouvelée en 2024, la fonction d'Audit Interne exerce ses missions dans le strict respect des normes professionnelles internationales (IFACI-IIA).

Environnement : préserver les ressources et réduire l'empreinte carbone

Le Groupe s'engage à maîtriser ses impacts environnementaux en alignant ses pratiques sur les standards internationaux et les Objectifs de Développement Durable. La transition énergétique, l'optimisation des ressources et l'innovation technologique constituent des axes prioritaires pour réduire l'empreinte écologique du Groupe.

Face au stress hydrique, Managem privilégie le recyclage des eaux industrielles et le recours à des ressources non conventionnelles. Dans le cadre de son ambition bas carbone, le Groupe vise une réduction de 20 % de ses émissions de GES à horizon 2030.

Social : protéger les droits humains et renforcer l'impact local

La gestion des risques sociaux s'appuie sur un dialogue renforcé avec l'ensemble des parties prenantes. Le Groupe veille au respect des droits humains, interdit toute forme de travail forcé ou infantile et promeut la liberté syndicale ainsi que l'égalité des chances, notamment par la valorisation des femmes aux postes de responsabilité.

Dans les territoires d'implantation, des programmes de développement local structurés autour de l'entrepreneuriat, de l'éducation et de la jeunesse, et du bien-être et de la culture sont déployés en étroite concertation avec les acteurs locaux.

Gouvernance : intégrité et transparence au cœur des pratiques

SMI s'appuie sur une gouvernance solide, garante de la transparence et du respect des réglementations. Le code d'éthique et de conduite des affaires du Groupe définit les principes fondamentaux de responsabilité et de comportement à respecter par l'ensemble des collaborateurs et partenaires.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE DE CONDUITE DES AFFAIRES

Pour assurer une gestion rigoureuse de l'éthique et de la conduite des affaires, le Groupe Managem a mis en place un dispositif dédié composé d'un Code déontologique et d'un Code d'éthique. Le Code déontologique encadre les relations des collaborateurs avec les tiers et impose des restrictions sur les investissements boursiers afin de prévenir les délits d'initié, conformément au règlement intérieur des sociétés. Le Code d'éthique et de conduite des affaires définit le cadre de référence dans lequel le Groupe Managem et ses filiales exercent leurs activités et établit les principes éthiques que tous les collaborateurs et partenaires du Groupe doivent respecter dans leur exercice professionnel quotidien.

Le Code d'éthique et de conduite des affaires est porté par le PDG de Managem. Il repose sur des principes fondamentaux tels que le respect de l'individu, du collaborateur et du collectif, et garantit une conformité stricte aux normes, lois et réglementations en vigueur. Le Code déontologique, quant à lui, est porté par le déontologue de Managem, qui veille à son application et à son évolution en fonction des exigences réglementaires et des meilleures pratiques.

Ce dispositif s'applique, sans exception et en toutes circonstances, aux membres du Conseil d'administration, aux dirigeants ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs de Managem Group et de ses filiales, aussi bien au Maroc qu'à l'international.

ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Code de conduite établit le cadre éthique que le Groupe entend promouvoir. Il définit les standards de comportement attendus de l'ensemble des collaborateurs et de la direction, garantissant une conduite conforme aux principes d'intégrité et de responsabilité. Il constitue également un référentiel destiné au public, assurant une transparence sur les engagements du Groupe en matière d'éthique professionnelle.

Mesures prises en réponses à des incidents de corruption

Instauration d'un dispositif d'alerte de MANAGEM « MANALERT » au choix du salarié :

- Soit par téléphone dédié au numéro 07 01 00 82 45,
- Soit par email à alerte_compliance@managemgroup.com,
- Soit par courrier à l'adresse postale : Comité d'éthique, Twin Center, Tour A, angles Boulevards Zerktouni et Al Massira Al Khadra, BP 5199 - Casablanca, Maroc.
- Protection des lanceurs d'alertes.
- Processus de traitement des alertes : instauration du Comité d'Éthique sous la coupe du COMEX.

En 2025, une alerte a été reçue et traitée par le comité d'éthique.

RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES ET LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Les actionnaires sont systématiquement convoqués à toute Assemblée Générale, avec l'ordre du jour, conformément aux règles statutaires et réglementaires. En parallèle, tous les documents afférents à l'Assemblée sont mis à leur disposition au siège de la société, 15 jours avant la tenue de l'Assemblée. À noter également que tous les documents à présenter lors de l'Assemblée sont publiés sur le site de Managem: <https://www.managemgroup.com/investisseurs/societe-metallurgique-dimiter/communiques-et-publications>

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE	DATE DE PUBLICATION
Indicateurs trimestriels au 31 décembre 2024	26/02/2025
Résultats annuels au 31 décembre 2024	25/03/2025
Comptes sociaux 2024	30/04/2025
Formulaire de vote par correspondance AGO du 11 juin 2025	08/05/2025
Avis de réunion Assemblée du 11 juin 2025	08/05/2025
Information relative au nombre total des droits de vote et d'actions composant le Capital Social	08/05/2025
Indicateurs trimestriels au 31 mars 2025	26/05/2025
Avis de communiqué post Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2025	12/06/2025
SIndicateurs trimestriels au 30 juin 2025	12/08/2025
Indicateurs semestriels au 30 juin 2025	23/09/2025
États financiers sociaux au 30 juin 2025	30/09/2025
Indicateurs trimestriels au 30 septembre 2025	27/11/2025



Comptes annuels et Rapports

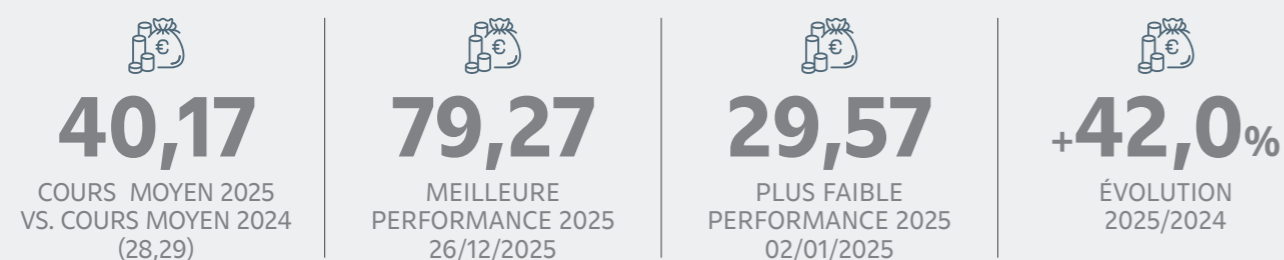
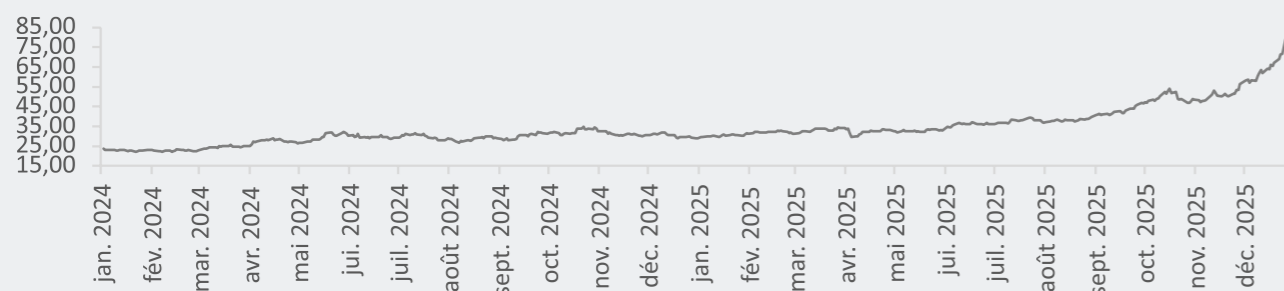
70 - 131

Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION

REVUE DE MARCHÉ DE L'ARGENT

Evolution des cours de l'argent entre Janvier 2024 et Décembre 2025



En 2025, l'argent est parti d'un point bas en clôture au tout début de l'année autour de \$29.57 l'once, puis a progressé par étapes à mesure que son profil hybride a repris de la valeur, à la fois métal industriel et actif de couverture. La fin du T1 s'est établie autour de \$34.09, puis la hausse s'est poursuivie plus régulièrement au milieu de l'année avec une fin juin proche de \$36.11, soutenue par une demande industrielle encore dominante et par un marché physique tendu.

À l'automne, la dynamique s'est accélérée avec une fin septembre autour de \$46.65, dans un contexte où l'intérêt d'investissement s'est renforcé et où la logistique physique est devenue un thème en soi, les tensions sur le marché spot londonien provoquant des réallocations de stocks. Cette nervosité a culminé en fin d'année, quand l'attrait refuge, l'effet dollar et les flux d'investissement ont amplifié un mouvement de rattrapage.

Entre fin novembre et la clôture de fin décembre, le métal a gagné environ 26.8% pour terminer l'année autour de \$71.66, après avoir inscrit un sommet de clôture proche de \$79.27 au tournant des fêtes, ce qui illustre une volatilité élevée et des phases de repositionnement rapides.

Dans l'ensemble, l'évolution de l'argent a suivi celle de l'or, à quelques nuances près :

Le ratio Or/Argent

- Le ratio Or/Argent a moyenné 87.82 en 2025, ce qui correspond à une modeste progression par rapport à 2024 (84,80, soit +3.56%). Par rapport à la moyenne des cinq dernières années (82,42), on se situe à des niveaux modérément plus élevés (+2.57%).
- À partir de novembre, on remarque un véritable décrochage du ratio, qui a chuté pour atteindre un plus bas de 13 ans à 56,90 en fin décembre.

La demande en valeur refuge et en hedge d'inflation, l'assouplissement de la politique monétaire de la Fed :

- En 2025, l'attrait défensif de l'argent s'est renforcé par à-coups, au rythme des tensions commerciales, des risques géopolitiques et des épisodes de volatilité sur les actions. Lorsque les doutes sur l'économie américaine se sont accentués, notamment via des signaux de refroidissement de l'emploi et un durcissement du débat budgétaire, la probabilité d'un assouplissement de la Fed a augmenté. Le dollar a alors eu tendance à s'affaiblir, ce qui a soutenu l'ensemble du complexe des métaux précieux.
- Dans le même temps, le contexte géoéconomique a encouragé une diversification des réserves. Les données TIC indiquent que la Chine a ramené ses avoirs déclarés en obligations du Trésor américain à 682.6 milliards de dollars en novembre 2025, soit une baisse d'environ 10.3% par rapport à fin janvier 2025. Dans un marché de Treasuries très profond, l'effet mécanique sur les prix reste généralement dilué. En revanche, le message envoyé au marché est plus important, car il renforce l'idée d'une réallocation progressive hors actifs américains et nourrit une prime de risque plus large.
- Cette dynamique a surtout bénéficié à l'or, plus directement lié à la demande de réserve. La hausse des réserves d'or déclarées par la banque centrale chinoise, à 74.15 millions d'onces fin décembre 2025, illustre ce biais. Dans cet environnement, l'argent a souvent évolué dans le sillage de l'or, avec des mouvements plus amples lors des phases d'accélération, ce qui en fait une version plus volatile de la même demande de protection.
- Dans ce cadre, le regain d'intérêt pour les véhicules d'investissement adossés à l'argent s'est combiné aux besoins de couverture face à des valorisations élevées des actions américaines liées à l'IA. L'argent a ainsi joué un rôle d'actif défensif complémentaire, pertinent lorsque l'incertitude politique et la sensibilité du marché aux risques d'inflation persistaient.

La demande physique/industrielle et joaillière/en argenterie

De nombreux éléments ressortent des communiqués de presse du Silver Institute :

- La demande physique liée à la fabrication est restée le cœur du marché en 2025. Les estimations les plus récentes du World Silver Survey 2025 indiquent une demande totale autour de 1.15 milliard d'onces, dont 943.8 millions d'onces proviennent des usages industriels, joailliers, d'argenterie et photographiques, soit environ 82.2% du total.
- La demande industrielle à elle seule pèse 677.4 millions d'onces, soit près de 59.0% de la demande totale. À l'intérieur, l'électricité et l'électronique représentent 465.6 millions d'onces, environ 68.7% de la demande industrielle, tandis que le photovoltaïque atteint 195.7 millions d'onces, soit 28.9% de la demande industrielle, un niveau élevé malgré la baisse progressive des chargements par panneau. L'ensemble reste porté par les besoins en électrification, réseaux, électronique grand public et infrastructures numériques, avec un soutien additionnel lié aux cycles de renouvellement technologique.
- La joaillerie en argent ressort à 196.2 millions d'onces en 2025, un niveau élevé mais plus sensible au prix dans les grands marchés asiatiques, alors que l'argenterie représente 46.0 millions d'onces. Ces segments ont été davantage contraints par le niveau des prix et la prudence des ménages, même si une partie de la demande occidentale a été soutenue par un arbitrage en faveur de l'argent face au coût relatif des bijoux en or.
- Enfin, la photographie poursuit sa tendance baissière structurelle avec 24.2 millions d'onces, ce qui confirme que la dynamique physique repose désormais presque entièrement sur l'industrie et les usages de bijouterie et d'argenterie.

Déficit structurel et production

- Le marché de l'argent est resté structurellement déficitaire en 2025 malgré une légère amélioration de l'offre. Les projections du Silver Institute retiennent une production minière en hausse de 1.9% à 835 millions d'onces et une offre totale en hausse de 2.0% à 1.03 milliard d'onces, tandis que la demande totale ne recule que marginalement de 1.0% à 1.15 milliard d'onces, ce qui maintient un déficit proche de 117.6 millions d'onces.

¹ *Cette catégorie couvre l'usage des halogénures d'argent dans les films et papiers photo, ainsi que certaines applications sur film en imagerie médicale et en radiographie industrielle.

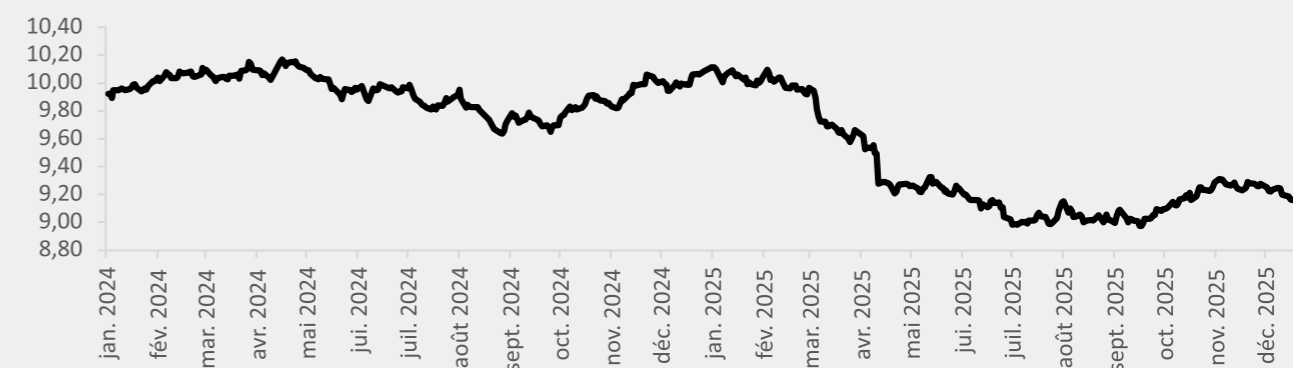
- Cette tension persiste car l'offre réagit lentement, l'argent étant majoritairement produit en sous-produit d'autres métaux, alors que l'industrie reste un pilier avec une consommation attendue autour de 665 millions d'onces. La demande de pièces et lingots est estimée autour de 182 millions d'onces, en baisse, ce qui ne suffit pas à résorber le déficit. En début septembre, les encours d'argent ont augmenté de 130 tonnes en une semaine, prolongeant la série de sept mois d'afflux observée sur les ETF.

Investissements des ETF

- En 2025, les ETF adossés à l'argent ont renoué avec une phase d'accumulation marquée. Les avoirs ont terminé l'année à 863 millions d'onces troy, soit +20.6% sur l'année. Cela implique un niveau de départ proche de 715.6 millions d'onces et une collecte nette d'environ 147.4 millions d'onces, soit près de 4 600 tonnes d'argent additionnelles immobilisées, pour un encours total d'environ 26 800 tonnes fin 2025. En rythme moyen, la hausse représente 12.3 millions d'onces par mois, un ordre de grandeur significatif au regard d'un marché dont le solde annuel restait déficitaire autour de 117.6 millions d'onces.
- Cette dynamique a eu un effet mécanique sur l'équilibre physique car chaque souscription se traduit par des achats et une mise en stock, ce qui réduit la disponibilité immédiate et renforce la sensibilité du marché aux rotations d'allocation. Les phases d'entrées les plus soutenues ont coïncidé avec des épisodes de recherche de couverture et de volatilité macro, tandis que certains marchés ont montré des signes de tension logistique et de primes locales, allant jusqu'à contraindre temporairement la collecte de certains véhicules d'investissement. Dans ce cadre, l'accumulation via ETF a constitué un relais majeur de la demande d'investissement et un amplificateur de volatilité lorsque les ajustements de positionnement se sont faits rapidement.

PARITÉ USD/MAD

Evolution des cours du Dollar de Janvier 2024 à Décembre 2025



<p>9,3515 COURS MOYEN 2025 VS. COURS MOYEN 2024 (9,9428)</p>	<p>10,1139 MEILLEURE PERFORMANCE 2025 02/01/2025</p>	<p>8,9724 PLUS FAIBLE PERFORMANCE 2025 17/09/2025</p>	<p>-5.95 % EVOLUTION 2025/2024</p>
---	---	--	---

L'USD/MAD s'est montré particulièrement volatil en 2025. Après avoir entamé l'année autour des 10,11, la paire s'est affaiblie, et l'a cédé le 12 février, seuil qu'elle n'a pas retrouvé depuis. En l'espace d'un semestre, entre le niveau de début d'année (10,11) et le niveau au 1er juillet, l'USD/MAD a chuté de 11,20%. La fin de l'année a été marquée par une reprise des cours en raison de la vigueur du billet vert et de l'évolution du Spread de liquidité.

Cette performance reste attribuable aux éléments suivants :

La performance de l'Euro face au Dollar :

En début 2025, l'EURUSD est resté sous pression autour de 1,0300, avec un point bas à 1,0141 en février. La Fed est demeurée restrictive et a signalé un calendrier de baisses limité, alors que la BCE a accéléré son assouplissement avec un taux ramené à 2.0% dès juin, ce qui a maintenu la paire dans une zone étroite proche de 1,0200 à 1,0400.

Au printemps et durant l'été, le biais s'est inversé. L'annonce de tarifs réciproques le 2 avril a ravivé le risque macro aux États-Unis, tout en restant initialement absorbée côté zone euro. En parallèle, la thématique de diversification hors dollar a soutenu l'euro, avec une part des réserves officielles proche de 20,1% et des flux plus favorables vers les actifs en euros. Dans ce contexte, l'EURUSD a accéléré jusqu'à 1,1343 fin avril, puis a franchi 1,1600 et testé la zone de 1,1800, avec un pic à 1,1698 mi-juillet.

À l'automne, l'essoufflement du marché du travail américain a été le déclencheur, avec seulement 22 000 créations d'emplois en août et un chômage remonté de 4.2% à 4.3%, ce qui a conduit la Fed à baisser ses taux de 25 points de base le 17 septembre. L'euro a alors inscrit un sommet proche de 1,1900 avant de se stabiliser au-dessus de 1,17, tandis que l'inflation en zone euro s'ancrait à 2.0%. En fin d'année, la volatilité est revenue via le risque politique en France et la menace de Shutdown aux États Unis, malgré un accord commercial entré en vigueur le 21 août avec un droit de base de 15.0% et des exceptions plus pénalisantes sur certains secteurs. L'EURUSD a terminé 2025 autour de 1,17, avec une dynamique encore largement guidée par l'écart de politique monétaire et la prime de risque sur le dollar.

Cette volatilité est attribuable à :

- Le différentiel de politique monétaire a été le moteur dominant. En début d'année, la Fed a maintenu un biais restrictif alors que la BCE a accéléré son assouplissement, ce qui a pesé sur l'euro. À partir de septembre, le rééquilibrage s'est opéré avec des baisses de taux de la Fed en septembre puis en décembre, tandis que la BCE a stabilisé sa politique, réduisant l'avantage de taux du dollar et soutenant l'EURUSD en fin d'année.
- Les données d'inflation et surtout le marché de l'emploi ont déclenché les principaux mouvements. Le ralentissement de l'inflation américaine a d'abord été insuffisant pour forcer un pivot rapide, puis l'essoufflement net de l'emploi a accéléré la détente monétaire et propulsé l'euro vers ses plus hauts de l'année. En zone euro, l'inflation revenue au voisinage de la cible a permis à la BCE de marquer une pause, ce qui a renforcé la lisibilité du régime de taux en Europe face à une Fed en phase d'ajustement.
- La trajectoire du dollar a aussi été influencée par une prime de risque plus structurelle. La diversification progressive hors dollar et le repositionnement des flux vers les actifs libellés en euros ont contribué à affaiblir le statut refuge du billet vert et à soutenir la monnaie unique sur les phases de hausse de l'EURUSD.
- L'escalade tarifaire a entretenu l'incertitude sur la croissance et les prix, tandis que les épisodes de tensions institutionnelles aux États-Unis et les fragilités politiques en Europe ont provoqué des corrections temporaires. Au total, ces facteurs ont agi comme amplificateurs, mais la direction de fond est restée dictée par l'écart de politique monétaire et le signal envoyé par l'emploi américain.

Le spread de liquidité du Dirham :

En 2025, le marché est resté durablement ancré en zone de décote malgré un différentiel de taux a priori favorable au Carry. Après avoir débuté l'année autour de -1.0%, le spread de liquidité du Dirham s'est nettement dégradé jusqu'à un creux de -5.0% le 25 août, à des niveaux comparables aux plus bas de 2021. En fin d'année, la décote évoluait encore autour de -3.3%.

Ce comportement suggère que d'autres forces, en particulier la structure des flux, ont dominé le signal du Carry. Il serait donc risqué de fonder l'évaluation de la liquidité sur le seul différentiel de taux. Sur un horizon plus long, la moyenne historique du spread se situe autour de -1.0%. En s'appuyant sur cet ancrage, il est raisonnable d'anticiper une liquidité en devises suffisante en 2026.

Notre scénario central retient une décote moyenne comprise entre -2.0% et -2.5%, dans un environnement où le Carry pèse moins tandis que les fondamentaux de flux demeurent porteurs.

ACTIVITÉ

Ventes

	31/12/2025	31/12/2024	ÉVOL° % VS 2024
Tonnage Kg	125 537	122 700	2.3%
Cours \$/oz	41.42	27.14	52.6%
Parité \$/DH	9.27	10.04	-7.7%
C.A export KDH	1 556 475	1 042 942	49.2%

A fin Décembre 2025, le chiffre d'affaires de SMI s'établit à **1 566.0MDH** contre **1 052.7MDH** réalisé à fin Décembre 2024 soit une hausse de **513.3MDH** suite à l'appréciation des cours de l'Argent conjuguée à la hausse des tonnages vendus.

Couverture de l'Argent

Bilan de couvertures à fin Décembre 2025

Le dénouement des opérations de couvertures de l'Argent enregistre un bilan négatif de **-3.74MUSD**, détaillé comme suit :

MÉTAUX	AG SMI
Positions Couvertes (Oz)	560 000
Cours moyen d'engagement (\$/Oz)	30.80
Cours moyen de Clôture (\$/Oz)	37.48
Bilan de couvertures	-3.74 M\$

Production

	31/12/2025	31/12/2024	ÉVOL° % VS 2024
Minerai traité (T)	1 098 253	1 052 087	4.4%
Teneur (g Ag/t)	152.1	159.9	-4.9%
Rendement métal (%)	75.8	75.9	-0.2%
Métal produit (Kg)	126 544	127 675	-0.9%

À fin Décembre 2025, la production **d'Argent** se consolide autour de 127TM, marquée par la hausse de la contribution du souterrain ayant compensé la production provenant des haldes en baisse suite à l'épuisement de la ressource.

RÉSULTATS

Indicateurs clés (en MDH)

INDICATEURS	31/12/2025	31/12/2024	ÉVOLUTION EN MDH VS 2024
Chiffre d'affaires	1 566.0	1 052.7	513.3
Excédent Brut d'exploitation	864.1	455.2	408.8
Résultat d'exploitation	615.0	261.0	354.0
Résultat financier	-13.7	15.1	-28.8
Résultat Non courant	-13.2	-12.0	-1.2
Résultat net	397.1	186.7	210.4
Marge brute autofinancement	645.7	376.8	268.9
Investissements	214.2	211.6	2.6
Effectif	763	757	6

Résultat d'exploitation

À fin Décembre 2025, le résultat d'exploitation ressort à **+615.0MDH**, soit une hausse notable de **354.0MDH** par rapport à fin Décembre 2024, grâce notamment à la flambée du cours de l'Argent compensant la baisse des volumes produits et la hausse des amortissements.

Résultat financier

Le résultat financier est de **-13.7MDH** à fin Décembre 2025 contre **+15.1MDH** à fin Décembre 2024 soit une baisse de **-28.8MDH** résultant principalement de l'impact négatif du bilan de change.

Résultat net

À fin Décembre 2025, le résultat net s'établit à **+397.1MDH** contre **+186.7MDH** à fin Décembre 2024, soit un rebond de **210.4MDH** qui se rationalise comme suit :

- Variation du résultat d'exploitation : +354.0MDH
- Variation du résultat financier : -28.8MDH
- Variation du résultat non courant : -1.2MDH
- Effet impôts : -113.7MDH s'expliquant par l'appréciation du résultat, ainsi que l'augmentation du taux d'impôt sur les sociétés (IS) conséquence de la loi de finances 2023.

Investissements

À fin Décembre 2025, le montant des investissements s'élève à 214.2MDH dont 70.2MDH alloués aux travaux de recherche et d'exploration.

SITUATION FINANCIÈRE

INDICATEURS	31/12/2025	31/12/2024	ÉVOLUTION EN MDH VS 2024
Capitaux propres	1 660.2	1 394.7	265.5
Fonds de roulement	1 043.8	763.2	280.6
BFR exploitation	471.8	400.6	71.2
Endettement financier (*)	-539.8	-311.8	-228.0

(*) Endettement externe + trésorerie passif - trésorerie actif +/- comptes courants d'associés

À fin Décembre 2025, les capitaux propres enregistrent une hausse de 265.5MDH par rapport à fin 2024 s'expliquant par le résultat net réalisé de +397.1MDH atténué par la distribution de dividendes pour 131.6MDH.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation à fin Décembre 2025 enregistre une hausse de 71.2MDH expliquée principalement par la hausse des créances clients et des créances État (TVA).

L'endettement net est de -539.8 MDH soit une amélioration de 228 MDH principalement grâce à la bonne performance de la CAF qui couvre l'investissement et la distribution des dividendes sur l'exercice 2025

Décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance

En application de la loi 15-95 formant Code de Commerce, telle que complétée par la loi 69-21, sur les délais de paiement, nous vous communiquons ci-dessous la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs en MDH.

>90 JRS		0-30		31-60		61-90		NE		
Dettes frns	Prov. Intérêts	Dettes frns	Prov. Intérêts	Dettes frns	Prov. Intérêts	Dettes frns	Prov. Intérêts	Dettes frns	Dettes frns	Prov. Intérêts
3.08	1.17	13.94	0.01	0.84	0.01	2.45	0.04	92.52	112.83	1.23

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Refonte de la stratégie d'exploitation d'IMITER fondée sur deux axes structurants :
 - Reprise en carrière pour valoriser les anciens corps minéralisés et développer le potentiel de surface
 - Renforcement des efforts d'exploration : Préparation d'un nouveau gisement sous-terrain basé sur les découvertes récentes autour d'Igoudrane
- Poursuite du développement et l'exploitation de la carrière d'Imiter en vue d'augmenter la part de la production d'argent provenant de cette ressource ;
- Poursuite des efforts d'amélioration des performances ;

Comptes sociaux

The background features a light blue gradient with a faint, stylized profile of a human head facing right. The head is composed of several concentric, wavy lines that create a sense of depth and movement, resembling a topographical map or a series of overlapping waves. The overall aesthetic is clean and modern.

Comptes sociaux

BILAN ACTIF DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations en non valeurs [A]	2 045 313,70	2 045 313,70		
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70	2 045 313,70		
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles [B]	1 791 988 629,24	1 723 862 161,13	68 126 468,11	78 260 501,39
Immobilisation en recherche et développement	1 780 145 034,01	1 712 313 824,82	67 831 209,19	32 484 672,51
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 293 595,23	998 336,31	295 258,92	154 000,00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 550 000,00	10 550 000,00		45 621 828,88
Immobilisations corporelles [C]	3 497 952 307,69	2 982 532 162,91	515 420 144,78	539 719 025,86
Terrains	13 918 198,00		13 918 198,00	13 918 198,00
Constructions	2 099 795 355,48	1 758 350 266,34	341 445 089,14	367 876 944,81
Installations techniques, matériel et outillage	935 933 190,06	838 441 205,02	97 491 985,04	103 421 135,18
Matériel de transport	368 683 665,30	344 436 055,35	24 247 609,95	17 343 872,24
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	43 329 546,82	41 304 636,20	2 024 910,62	983 827,69
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	36 292 352,03		36 292 352,03	36 175 047,94
Immobilisations financières [D]	101 592 542,39		101 592 542,39	100 601 195,75
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	101 592 542,39		101 592 542,39	100 601 195,75
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	5 393 578 793,02	4 708 439 637,74	685 139 155,28	718 580 723,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks [F]	197 674 434,75	7 010 939,54	190 663 495,21	189 337 529,58
Marchandises				
Matières et fournitures consommables	97 045 085,80	7 010 939,54	90 034 146,26	88 214 430,10
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	100 629 348,95		100 629 348,95	101 123 099,48
Créances de l'actif circulant [G]	1 235 228 522,47	164 642,91	1 235 063 879,56	824 322 819,49
Fournis débiteurs, avances et acomptes	3 519 816,61		3 519 816,61	6 086 540,99
Clients et comptes rattachés	443 534 487,24	164 642,91	443 369 844,33	299 932 572,59
Personnel	13 113 958,08		13 113 958,08	10 121 659,04
Etat	197 049 102,77		197 049 102,77	142 985 185,99
Comptes d'associés	563 678 126,74		563 678 126,74	352 053 126,74
Autres débiteurs	259 514,00		259 514,00	259 514,00
Comptes de régularisation- Actif	14 073 517,03		14 073 517,03	12 884 220,14
Titres valeurs de placement [H]				
Ecarts de conversion actif [I]]Eléments circulants	2 461 988,66		2 461 988,66	65 627,78
TOTAL II (F+G+H+I)	1 435 364 945,88	7 175 582,45	1 428 189 363,43	1 013 725 976,85
TRÉSORERIE				
Trésorerie-Actif	10 957 381,08		10 957 381,08	11 232 214,68
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T G et C C P	7 840 419,84		7 840 419,84	7 239 643,54
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	3 116 961,24		3 116 961,24	3 992 571,14
TOTAL III	10 957 381,08		10 957 381,08	11 232 214,68
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	6 839 901 119,98	4 715 615 220,19	2 124 285 899,79	1 743 538 914,53

BILAN PASSIF DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT		
CAPITAUX PROPRES	1 660 223 158,08	1 394 721 764,07
Capital social ou personnel (1)	164 509 000,00	164 509 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	164 509 000,00	164 509 000,00
Dont versé	164 509 000,00	164 509 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	16 450 900,00	16 450 900,00
Autres réserves	413 073 444,98	413 073 444,98
Report à nouveau (2)	669 081 219,09	613 968 758,19
Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	397 108 594,01	186 719 660,90
Total des capitaux propres (A)	1 660 223 158,08	1 394 721 764,07
Capitaux propres assimilés (B)		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	34 684 488,29	50 837 998,06
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	34 684 488,29	50 837 998,06
Provisions durables pour risques et charges (D)	34 002 236,00	36 200 747,00
Provisions pour risques	34 002 236,00	36 200 747,00
Provisions pour charges		
Ecarts de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 728 909 882,37	1 481 760 509,13
PASSIF CIRCULANT		
Dettes du passif circulant (F)	383 904 623,36	257 804 423,30
Fournisseurs et comptes rattachés	206 275 856,92	163 191 011,56
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel	21 810 119,09	19 915 765,30
Organismes sociaux	14 847 927,50	12 778 905,88
Etat	139 485 483,73	61 380 088,89
Comptes d'associés		
Autres créanciers		
Comptes de régularisation passif	1 485 236,12	538 651,67
Autres provisions pour risques et charges (G)	2 461 988,66	65 627,78
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	8 813 285,54	3 227 108,02
TOTAL II (F+G+H)	395 179 897,56	261 097 159,10
TRÉSORERIE		
TRESORERIE PASSIF	196 119,86	681 246,30
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (Soldes créditeurs)	196 119,86	681 246,30
TOTAL III	196 119,86	681 246,30
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	2 124 285 899,79	1 743 538 914,53

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) DU 01/01/2025 AU 31/12/2025				
DESIGNATION	Propres à l'exercice	OPERATIONS Concernant les exercices précédents	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
EXPLOITATION				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 743 738 151,64		1 743 738 151,64	1 266 473 217,00
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	1 566 033 534,59		1 566 033 534,59	1 052 712 641,87
Chiffres d'affaires	1 566 033 534,59		1 566 033 534,59	1 052 712 641,87
Variation de stocks de produits (1)	-493 750,53		-493 750,53	20 700 057,95
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	170 957 783,00		170 957 783,00	185 366 034,26
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	7 240 584,58		7 240 584,58	7 694 482,92
Total I	1 743 738 151,64		1 743 738 151,64	1 266 473 217,00
CHARGES D'EXPLOITATION	1 125 175 863,41	3 523 430,58	1 128 699 293,99	1 005 460 597,66
Achats revendus(2) de marchandises				
Achats consommés(2) de matières et fournitures	470 545 593,76		470 545 593,76	455 649 364,42
Autres charges externes	147 424 450,02	2 113 136,54	149 537 586,56	112 221 341,35
Impôts et taxes	4 296 653,50	1 410 294,04	5 706 947,54	4 375 137,05
Charges de personnel	246 656 081,45		246 656 081,45	231 331 171,06
Autres charges d'exploitation	620 000,00		620 000,00	540 000,00
Dotations d'exploitation	255 633 084,68		255 633 084,68	201 343 583,78
Total II	1 125 175 863,41	3 523 430,58	1 128 699 293,99	1 005 460 597,66
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	618 562 288,23	-3 523 430,58	615 038 857,65	261 012 619,34
FINANCIER				
PRODUITS FINANCIERS	23 103 911,34	332 324,66	23 436 236,00	32 075 031,10
Produits des titres de part et autres titres immobilisés				
Gains de change	6 607 739,01		6 607 739,01	7 508 275,26
Intérêts et autres produits financiers	16 430 544,55	332 324,66	16 762 869,21	19 495 711,70
Reprises financières : transfert charges	65 627,78		65 627,78	5 071 044,14
Total IV	23 103 911,34	332 324,66	23 436 236,00	32 075 031,10
CHARGES FINANCIÈRES	37 100 768,20		37 100 768,20	16 987 075,15
Charges d'intérêts	2 695 274,74		2 695 274,74	4 427 095,10
Pertes de change	31 943 504,80		31 943 504,80	11 242 441,37
Autres charges financières				1 251 910,90
Dotations financières	2 461 988,66		2 461 988,66	65 627,78
Total V	37 100 768,20		37 100 768,20	16 987 075,15
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-13 996 856,86	332 324,66	-13 664 532,20	15 087 955,95
RESULTAT COURANT (III+VI)	604 565 431,37	-3 191 105,92	601 374 325,45	276 100 575,29
NON COURANT				
PRODUITS NON COURANTS	36 242 800,57	533 810,16	36 776 610,73	35 552 340,73
Produits des cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	142 053,57	533 810,16	675 863,73	435 906,73
Reprises non courantes ; transferts de charges	36 100 747,00		36 100 747,00	35 116 434,00
Total VIII	36 242 800,57	533 810,16	36 776 610,73	35 552 340,73
CHARGES NON COURANTES	49 986 195,17		49 986 195,17	47 595 056,12
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	16 083 959,17		16 083 959,17	11 494 309,12
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	33 902 236,00		33 902 236,00	36 100 747,00
Total IX	49 986 195,17		49 986 195,17	47 595 056,12
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-13 743 394,60	533 810,16	-13 209 584,44	-12 042 715,39
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	590 822 036,77	-2 657 295,76	588 164 741,01	264 057 859,90
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	191 056 147,00		191 056 147,00	77 338 199,00
RÉSULTAT NET (XI-XII)	399 765 889,77	-2 657 295,76	397 108 594,01	186 719 660,90
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	1 803 084 863,55	866 134,82	1 803 950 998,37	1 334 100 588,83
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	1 403 318 973,78	3 523 430,58	1 406 842 404,36	1 147 380 927,93
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)	399 765 889,77	-2 657 295,76	397 108 594,01	186 719 660,90

TABLEAU DE FINANCEMENT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025				
I SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Exercice a - b	
			Emplois	Ressources
Financement permanent	1 728 909 882,37	1 481 760 509,13		247 149 373,24
Moins actif immobilisé	685 139 155,28	718 580 723,00		33 441 567,72
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	1 043 770 727,09	763 179 786,13		280 590 940,96
Actif circulant	1 428 189 363,43	1 013 725 976,85	414 463 386,58	
Moins Passif circulant	395 179 897,56	261 097 159,10		134 082 738,46
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	1 033 009 465,87	752 628 817,75	280 380 648,12	
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	10 761 261,22	10 550 968,38	210 292,84	
II EMPLOIS ET RESSOURCES				
			Exercice	Exercice précédent
			Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)			511 925 028,15	250 199 773,10
+ Capacité d'autofinancement			643 532 228,15	381 806 973,10
- Distributions de bénéfices			131 607 200,00	131 607 200,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)				2 500 000,00
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				2 500 000,00
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	215 180 577,42		211 624 057,41	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	70 496 489,88		65 864 325,57	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	143 692 740,90		145 759 731,84	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	991 346,64			
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	16 153 509,77		15 219 302,40	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	231 334 087,19		226 843 359,81	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	280 380 648,12		62 597 448,89	
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE	210 292,84			36 741 035,60
TOTAL GÉNÉRAL	511 925 028,15	511 925 028,15	289 440 808,70	289 440 808,70

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
DESIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de Marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT		
+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 736 497 567,06	1 258 778 734,08
II	3 Ventes de biens et services produits	1 566 033 534,59	1 052 712 641,87
	4 Variation stocks produits	-493 750,53	20 700 057,95
	5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	170 957 783,00	185 366 034,26
	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	620 083 180,32	567 870 705,77
III	6 Achats consommés de matières et fournitures	470 545 593,76	455 649 364,42
	7 Autres charges externes	149 537 586,56	112 221 341,35
	= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	1 116 414 386,74	690 908 028,31
IV	8 + Subventions d'exploitation		
	9 - Impôts et taxes	5 706 947,54	4 375 137,05
	10 - Charges de personnel	246 656 081,45	231 331 171,06
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	864 051 357,75	455 201 720,20
V	11 + Autres produits d'exploitation		
	12 - Autres charges d'exploitation	620 000,00	540 000,00
	13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	7 240 584,58	7 694 482,92
	14 - Dotations d'exploitation	255 633 084,68	201 343 583,78
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	615 038 857,65	261 012 619,34
VII	+ RÉSULTAT FINANCIER	-13 664 532,20	15 087 955,95
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ou-)	601 374 325,45	276 100 575,29
IX	+ RÉSULTAT NON COURANT	-13 209 584,44	-12 042 715,39
	15 - Impôts sur les résultats	191 056 147,00	77 338 199,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	397 108 594,01	186 719 660,90
TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R)			
1	Résultat net de l'exercice	397 108 594,01	186 719 660,90
	Bénéfice +	397 108 594,01	186 719 660,90
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	248 622 145,14	194 102 999,20
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)	33 902 236,00	36 100 747,00
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)	36 100 747,00	35 116 434,00
8	- Produits des cessions d'immobilisation		
9	+ Valeurs nettes d'amortiss Des immo Cédées		
I	= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	643 532 228,15	381 806 973,10
10	- Distributions de bénéfices	131 607 200,00	131 607 200,00
II	= AUTOFINANCEMENT	511 925 028,15	250 199 773,10

États des Informations Complémentaires

- Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- État de dérogations
- État des changements de méthodes
- Détail des non valeurs
- Tableau des immobilisations autres que financières
- Tableau des amortissements
- Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- Tableau des titres de participation
- Tableau des provisions
- Tableau des créances
- Tableau des dettes
- Tableau des sûretés réelles données ou reçues
- Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail
- Tableau des biens en crédit bail
- Détail des postes du c.P.C (charges)
- Détail des postes du c.P.C (produits)
- Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal (charges)
- Détermination du résultat courant après impôts
- État de répartition du capital social
- Détail de la taxe sur la valeur ajoutée
- Passif éventuel
- État d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice
- Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
- Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
- Datation et évènements postérieurs
- État détaillé des stocks

Principales Méthodes d'Évaluation Spécifiques à l'Entreprise

I- ACTIF IMMOBILISÉ

A- Évaluation à l'entrée

1. Immobilisations en non valeurs

- La valeur d'entrée est constituée par la somme des charges dont l'étalement sur plusieurs exercices est opéré en vertu de leur caractère propre et en vertu d'une décision de gestion

2. Immobilisations incorporelles

- La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3. Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4. Immobilisations financières

- Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

B- Corrections des valeurs

1. Méthodes d'amortissements

- Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les dispositions fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation dans la limite de la durée de vie de la mine

2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

- Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

- Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT

A- Évaluation à l'entrée

1. Stocks

- La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du coût moyen pondéré (CMUP).

2. Créances

- Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients douteux font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation pour refléter le risque de crédit (non recouvrement).

3. Titres et valeurs de placement

- Les titres et valeurs de placement sont évalués à leur valeur actuelle à la date de fin de clôture.

B- Corrections des valeurs

1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

- Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2. Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

- Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de réévaluation

- Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

- Les provisions réglementées (PRG) sont comptabilisées conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3. Dettes de financement permanent

- Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

- Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5. Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

- Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)

1. Dettes du passif circulant

- Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

- Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à des charges futurs ou aux risques nés au cours de l'exercice.

3. Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

- Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- TRÉSORERIE

1. Trésorerie - Actif

- La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2. Trésorerie - Passif

- La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

- Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ÉTAT DE DÉROGATIONS		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION		
Néant	Néant	Néant
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION		
Néant	Néant	Néant

DÉTAIL DES NON-VALEURS		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRÉLIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	2 045 313,70
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	491 934,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	1 553 379,70
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
TOTAL		2 045 313,70

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES							DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
Nature	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE	
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait		
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 045 313,70						2 045 313,70	
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70						2 045 313,70	
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 721 492 139,36	258 688,38	70 237 801,50	45 438 495,54		45 438 495,54	1 791 988 629,24	
* Immobilisation en recherche et développement	1 664 468 736,97		70 237 801,50	45 438 495,54			1 780 145 034,01	
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 034 906,85	258 688,38					1 293 595,23	
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles	55 988 495,54					45 438 495,54	10 550 000,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 354 259 566,79	42 972 759,40	100 719 981,50	19 561 130,25		19 561 130,25	3 497 952 307,69	
* Terrains	13 918 198,00						13 918 198,00	
* Constructions	2 001 466 586,48	842 738,00	94 678 491,00	2 807 540,00			2 099 795 355,48	
* Installat. techniques, matériel et outillage	908 855 046,76	16 792 631,12	6 041 490,50	4 244 021,68			935 933 190,06	
* Matériel de transport	352 203 710,73	4 056 986,00		12 422 968,57			368 683 665,30	
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	41 640 976,88	1 601 969,94		86 600,00			43 329 546,82	
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	36 175 047,94	19 678 434,34				19 561 130,25	36 292 352,03	
TOTAL GÉNÉRAL	5 077 797 019,85	43 231 447,78	170 957 783,00	64 999 625,79		64 999 625,79	5 291 986 250,63	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice	
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 045 313,70			2 045 313,70	
* Frais préliminaires					
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70			2 045 313,70	
* Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 643 231 637,97	80 630 523,16		1 723 862 161,13	
* Immobilisation en recherche et développement	1 631 984 064,46	80 329 760,36		1 712 313 824,82	
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	880 906,85	117 429,46		998 336,31	
* Fonds commercial					
* Autres immobilisations incorporelles	10 366 666,66	183 333,34		10 550 000,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 814 540 540,93	167 991 621,98		2 982 532 162,91	
* Terrains					
* Constructions	1 633 589 641,67	124 760 624,67		1 758 350 266,34	
* Installations techniques; matériel et outillage	805 433 911,58	33 007 293,44		838 441 205,02	
* Matériel de transport	334 859 838,49	9 576 216,86		344 436 055,35	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	40 657 149,19	647 487,01		41 304 636,20	
* Autres immobilisations corporelles					
* Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL GÉNÉRAL	4 459 817 492,60	248 622 145,14		4 708 439 637,74	

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Prix de cession	Plus values	Moins values
-------------------------------	------------------	--------------	------------------------	-------------------------------	-----------------	-------------	--------------

Néant

TOTAL

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Néant

TOTAL

TABLEAU DES PROVISIONS							DU 01/01/2025 AU 31/12/2025		
Nature	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE	
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé									
2. Provisions réglementées									
3. Provisions durables pour risques et charges	36 200 747,00			33 902 236,00			36 100 747,00	34 002 236,00	
SOUS TOTAL (A)	36 200 747,00			33 902 236,00			36 100 747,00	34 002 236,00	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	7 405 227,49	7 010 939,54			7 240 584,58			7 175 582,45	
5. Autres Provisions pour risques et charge	65 627,78		2 461 988,66			65 627,78		2 461 988,66	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie									
SOUS TOTAL (B)	7 470 855,27	7 010 939,54	2 461 988,66		7 240 584,58	65 627,78		9 637 571,11	
TOTAL (A+B)	43 671 602,27	7 010 939,54	2 461 988,66	33 902 236,00	7 240 584,58	65 627,78	36 100 747,00	43 639 807,11	

TABLEAU DES CRÉANCES					DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	101 592 542,39	3 601 195,75	97 991 346,64					
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	101 592 542,39	3 601 195,75	97 991 346,64					
De l'Actif Circulant	1 235 228 522,47	214 860,98	983 779 887,95	251 233 773,54	426 989 687,23	197 049 102,77	998 215 883,75	
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	3 519 816,61	214 860,98	3 304 955,63					
- Clients et comptes rattachés	443 534 487,24		288 607 610,69	154 926 876,55	426 989 687,23		434 537 757,01	
- Personnel	13 113 958,08		13 113 958,08					
- Etat	197 049 102,77		101 001 719,78	96 047 382,99		197 049 102,77		
- Comptes d'associés	563 678 126,74		563 678 126,74				563 678 126,74	
- Autres débiteurs	259 514,00			259 514,00				
- Compte de régularisation actif	14 073 517,03		14 073 517,03					
TOTAUX	1 336 821 064,86	3 816 056,73	1 081 771 234,59	251 233 773,54	426 989 687,23	197 049 102,77	998 215 883,75	

TABLEAU DES DETTES				DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées
DE FINANCEMENT	34 684 488,29	17 745 195,97	16 939 292,32				
- Emprunts obligataires							
- Autres dettes de financement	34 684 488,29	17 745 195,97	16 939 292,32				
DU PASSIF CIRCULANT	383 904 623,36	28 118 104,44	335 479 797,03	20 306 721,89	2 518 360,30	14 847 927,50	58 614 645,06
- Fournisseurs et comptes rattachés	206 275 856,92		202 855 329,02	3 420 527,90	2 518 360,30		58 614 645,06
- Clients créditeurs, avances et acomptes							
- Personnel	21 810 119,09		21 810 119,09				
- Organismes sociaux	14 847 927,50		14 847 927,50			14 847 927,50	
- État	139 485 483,73	28 118 104,44	111 367 379,29				
- Comptes d'associés							
- Autres créanciers							
- Comptes de régularisation - Passif	1 485 236,12		1 485 236,12				
Totaux	418 589 111,65	45 863 300,41	352 419 089,35	20 306 721,89	2 518 360,30	14 847 927,50	58 614 645,06

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES					DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
Sûreté donnée					
<h1>Néant</h1>					
Sûreté reçue					
<h1>Néant</h1>					

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

**ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS
HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL**
DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Engagement donné		
Engagement en matière de pensions de retraite	30 491 000,00	27 303 000,00
Avaies et cautions	11 993 107,31	9 955 954,31
Engagement reçu		

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL
DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort ^o du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Néant										
Total			0,00	--	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	--

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. (CHARGES)
DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CHARGES D'EXPLOITATION		
611 - Achats revendus de marchandises		
* Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises (±)		
Total		
612 - Achats consommés de matières et fournitures	470 545 593,76	455 649 364,42
* Achat de matières premières		
*Variation des stocks de matières premières (+-)		
* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	190 962 004,25	190 614 034,97
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-1 590 071,12	-5 850 134,15
* Achats non stockés de matières et de fournitures	62 806 971,39	66 207 022,22
* Achats de travaux, études et prestations de services	218 366 689,24	204 678 441,38
Total	470 545 593,76	455 649 364,42
613/614 - *Autres charges externes	149 537 586,56	112 221 341,35
* Locations et charges locatives	15 152 983,68	8 868 677,60
* Redevances de crédit-bail		
* Entretien et réparations	5 303 905,20	3 899 651,18
* Primes d'assurances	7 036 875,29	6 626 911,86
* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		
* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 254 643,04	1 184 293,10
* Redevances pour brevets, marques, droits.....	85 065 001,88	59 714 617,33
* Transports	21 459 446,31	22 084 052,24
* Déplacements, missions et réceptions	6 296 413,69	5 070 996,98
* Reste du poste des autres charges externes	6 968 317,47	4 772 141,06
Total	149 537 586,56	112 221 341,35
617 - * Charges de personnel	246 656 081,45	231 331 171,06
* Rémunération du personnel	147 304 993,27	137 495 719,79
* Charges sociales	54 186 205,45	49 885 234,56
* Reste du poste des charges de personnel	45 164 882,73	43 950 216,71
Total	246 656 081,45	231 331 171,06
618 - Autres charges d'exploitation	620 000,00	540 000,00
* Jetons de présence	620 000,00	540 000,00
* Pertes sur créances irrécouvrables		
* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
Total	620 000,00	540 000,00
CHARGES FINANCIÈRES		
638 *Autres charges financières		1 251 910,90
* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		1 251 910,90
* Reste du poste des autres charges financières		
TOTAL		1 251 910,90
CHARGES NON COURANTES		
658 - Autres charges non courantes	16 083 959,17	11 494 309,12
* Pénalités sur marchés et dédits		
* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
* Pénalités et amendes fiscales et pénales	2 126 428,21	739 298,00
* Créances devenues irrécouvrables		
* Reste du poste des autres charges non courantes	13 957 530,96	10 755 011,12
Total	16 083 959,17	11 494 309,12

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. (PRODUITS)		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Ventes de marchandises au Maroc			
711 Ventes de marchandises à l'étranger			
Reste du poste des ventes de marchandises			
Total			
Ventes de biens et services produits	1 566 033 534,59	1 052 712 641,87	
Ventes de biens au Maroc			
Ventes de biens à l'étranger	1 558 159 716,75	1 042 942 408,84	
712 Ventes des services au Maroc			
Ventes des services à l'étranger			
Redevances pour brevets, marques, droits..			
Reste du poste des ventes et services produits	7 873 817,84	9 770 233,03	
Total	1 566 033 534,59	1 052 712 641,87	
Variation des stocks de produits	-493 750,53	20 700 057,95	
Variation des stocks des biens produits (+/-)	-493 750,53	20 700 057,95	
713 Variation des stocks des services produits (+/-)			
Variation des stocks des produits en cours (+/-)			
Total	-493 750,53	20 700 057,95	
Autres produits d'exploitation			
718 Jetons de présence reçus			
Reste du poste des produits divers			
Total			
Reprises d'exploitation transferts de charges	7 240 584,58	7 694 482,92	
719 Reprises	7 240 584,58	7 694 482,92	
Transferts de charges			
Total	7 240 584,58	7 694 482,92	
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts et autres produits financiers	16 762 869,21	19 495 711,70	
Intérêts et produits assimilés	12 754 002,07	17 637 748,00	
738 Revenus des créances rattachées à des participations			
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement			
Reste du poste intérêts et autres produits financiers	4 008 867,14	1 857 963,70	
Total	16 762 869,21	19 495 711,70	

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL		
DU 01/01/2025 AU 31/12/2025		
INTITULES	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	397 108 594,01	
Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES		
262 260 006,23		
Amort et ou redevances non déductible	251 006,40	
Provision Pour Dépréciation du Stock	7 010 939,54	
Ecart de Conversion Passif Passif	8 813 285,54	
Charges sur exercices antérieurs	3 523 430,58	
Dons non déductibles	1 619 002,00	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
241 042 342,17		
Pénalités et amendes fiscales	46 117,00	
Provision pour risques	33 902 236,00	
Autres charges non courantes	16 037 842,17	
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	191 056 147,00	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		
49 068 439,60		
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		
12 967 692,60		
Reprise provisions sur stock		7 240 584,58
Reprise écart de conversion Passif N-1		3 227 108,02
Déduction dons seisme		2 500 000,00
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
36 100 747,00		
Reprise propres pour Risque		36 100 747,00
Total	659 368 600,24	49 068 439,60
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	610 300 160,64	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI. RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	610 300 160,64	
Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERÉS		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	601 374 325,45
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	21 217 664,06
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	12 967 692,60
Résultat courant théoriquement imposable (=)	609 624 296,91
Impôt théorique sur résultat courant (-)	190 844 137,53
Résultat courant après impôts (=)	410 530 187,92

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Nature	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations T.V.A de l'exercice (3)	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée		45 678 921,00	45 678 921,00	
B. T.V.A. Récupérable	10 944 850,32	151 251 857,28	145 948 396,46	16 248 311,14
sur charges	10 565 461,89	102 470 850,30	97 419 519,12	15 616 793,07
sur immobilisations	379 388,43	48 781 006,98	48 528 877,34	631 518,07
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	-10 944 850,32	-105 572 936,28	-100 269 475,46	-16 248 311,14

PASSIF ÉVENTUEL
DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

1. Les déclarations fiscales de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt général sur le revenu (IGR) des exercices 2022 à 2025 ainsi que les déclarations de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) non encore prescrites et pourraient par conséquent, faire l'objet de vérifications par l'administration fiscale et donner lieu à d'éventuels redressements .
2. La déclaration sociale de l'exercice 2025 est non prescrite et reste ouverte à d'éventuels contrôles de la part de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

CAPITAL SOCIAL

Principaux associés						DU 01/01/2025 AU 31/12/2025					
Nom, prénom	Associés	Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
						Ex. N - 1	Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
	MANAGEM	1085091			TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA	1320360	1320360	100	132 036 000,00	132 036 000,00	132 036 000,00
	CIE DE TIFNOUT TIRANIMINE	1086122			TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	SFGP	1085081			60 RUE D ALGER CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	SIGER	3316303			5 AV LA PRINCESSE LALLA MERYEM RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
TOUMI IMAD			B480599		TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
ABARRO ABDELAZIZ			B74177		7, RUE DES SAPINS CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
BENYAKHLEF RACHID			C801245		52 AVENUE HASSAN II CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
LOUALI AHMED			D16623		55, LOT BONVILLARD SOUISSI RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
BASSIM JAI HOKIMI			B387850		3, ALLEE DES MIMOSAS ANFA CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
BENKHADRA AMINA			A118958		39, RUE CADI AHMED MOULINE SOUISSI RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
ALJ OMAR			513076		BP N° 13005 CASA PRINCIPALE	17	17	100	1 700,00	1 700,00	1 700,00
ALJ MOHAMED			C123456		BP N° 13005 CASA PRINCIPALE	17	17	100	1 700,00	1 700,00	1 700,00
JABRI TOURIA			D123456		BP N° 13005 CASA PRINCIPALE	51	51	100	5 100,00	5 100,00	5 100,00
KESSAR NOUFISSA			BE40716		60 RUE D ALGER CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	AUTRES PORTEURS	1111111				324635	324635	100	32 463 500,00	32 463 500,00	32 463 500,00
Total						1645090	1645090	--	164 509 000,00	164 509 000,00	164 509 000,00

TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 01/01/2025 AU 31/12/2025			
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
MONTANT		MONTANT	DU
			MONTANT
Décision du 11/06/2024		Réserve légale	
Report à nouveau	613 968 758,19	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	186 719 660,90	Dividendes	131 607 200,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	669 081 219,09
TOTAL A	800 688 419,09	TOTAL B	800 688 419,09

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
Nature des Indications	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	1 339 609 303,17	1 394 721 764,07	1 660 223 158,08
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	1 065 943 396,96	1 052 712 641,87	1 566 033 534,59
2. Résultat avant impôts	219 479 977,33	264 057 859,90	588 164 741,01
3. Impôts sur les résultats	51 024 393,00	77 338 199,00	191 056 147,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent		131 607 200,00	131 607 200,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	1 006 644 718,84	1 043 493 103,17	1 098 605 564,07
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	102,40	113,50	241,39
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent			
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	129 137 283,94	137 495 719,79	147 304 993,27
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	736	757	767

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams	
- Financement permanent			
- Immobilisations brutes			17 403 313,01
- Rentrées sur immobilisations			
- Remboursement des dettes de financement			
Produits	1 558 159 716,75		
Chiffre d'affaires	1 558 159 716,75		
Charges			11 827 704
Charges			11 827 704
TOTAL DES ENTRÉES	1 558 159 716,75		
TOTAL DES SORTIES			29 231 017,01
BALANCE DEVICES			1 528 928 699,74
TOTAL (ÉGALITÉ)	1 558 159 716,75		1 558 159 716,75

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
Date de clôture 31/12/2025	
Date d'établissement des états de synthèse 27/03/2026	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
INDICATION DES ÉVÉNEMENTS	
Événements favorables	
Néant	
Événements défavorables	
Néant	

ÉTAT DÉTAILLÉ DES STOCKS							DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -)	
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net		
	1	2	3	4	5	6	7 = 6 - 3	
I. Stocks Approvisionnement								
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état								
* Biens immeubles								
* Biens meubles								
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation	97 045 085,80	7 010 939,54	90 034 146,26	95 455 014,68	7 240 584,58	88 214 430,10	-1 819 716,16	
3- Matières premières								
4- Matières consommables	97 045 085,80	7 010 939,54	90 034 146,26	95 455 014,68	7 240 584,58	88 214 430,10	-1 819 716,16	
5 - Pièces détachées								
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport								
- Emballage								
7 * récupérables								
8 * vendus								
9 * perdus								
10- Total stocks approvisionnement	97 045 085,80	7 010 939,54	90 034 146,26	95 455 014,68	7 240 584,58	88 214 430,10	-1 819 716,16	
II. Stock en cours Production de biens et service								
11- Produits en cours								
12- Études en cours								
13- Travaux en cours								
14- Services en cours								
15- Total Stocks des en cours								
III. Stock Produits finis	100 629 348,95		100 629 348,95	101 123 099,48		101 123 099,48	493 750,53	
16- Produits finis	100 629 348,95		100 629 348,95	101 123 099,48		101 123 099,48	493 750,53	
17- Biens finis								
18- Total Stocks Produits et Biens finis	100 629 348,95		100 629 348,95	101 123 099,48		101 123 099,48	493 750,53	
IV. Stock Produits résiduels								
19- Déchets								
20- Rebuts								
21- Matières de récupération								
22- Total Stocks Produits résiduels								
23- TOTAL GÉNÉRAL (ligne 10+15+18+22)	197 674 434,75	7 010 939,54	190 663 495,21	196 578 114,16	7 240 584,58	189 337 529,58	-1 325 965,63	

Déclaration des honoraires des contrôleurs des comptes

En kdhs	MAZARS						FIDAROC GT					
	Montant / année			Pourcentage / année			Montant / année			Pourcentage / année		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	190	190	190	61%	86%	86%	160	160	160	57%	84%	84%
Émetteur	190	190	190	61%	86%	86%	160	160	160	57%	84%	84%
Filiales	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	-	0%	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	120	30	30	39%	14%	14%	120	30	30	43%	16%	16%
Émetteur	120	30	30	39%	14%	14%	120	30	30	43%	16%	16%
Filiales	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	-	0%	0%
Sous-total	310	220	220	100%	100%	100%	280	190	190	100%	100%	100%
Autres prestations rendues	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Autres	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	310	220	220	100%	100%	100%	280	190	190	100%	100%	100%

Rapports des commissaires aux comptes



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca,
Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

Aux Actionnaires de la Société
Société Métallurgique d'Imiter « SMI » S.A.
TWIN CENTER- Tour A, Angle Bd Zerktouni et Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Métallurgique d'Imiter S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.660.223.158,08 MAD dont un bénéfice net de 397.108.594,01 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Métallurgique d'Imiter S.A. au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.



Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

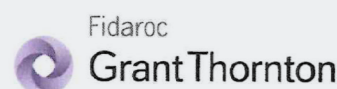
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau International
7 Bd. Dr. El-Sladi - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOJAR
Associé

FORVIS MAZARS

forvis mazars
76, Bd. Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23 (18)

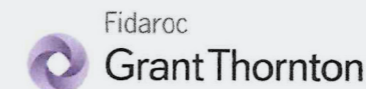
Adnane LOUKILI
Associé



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc

Aux Actionnaires de la
Société Métallurgique d'Imiter (SMI)
TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd Zerktouni et Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de recherche conclue avec la CTT

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés CTT et SMI)
- Nature et objet de la convention :
Cette convention en date du 1^{er} janvier 2006 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à la CTT.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB,
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2025.

2.2 Convention de recherche conclue avec CMG

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés CMG et SMI)
- Nature et objet de la convention :
Cette convention en date du 1^{er} janvier 2006 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à CMG.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2025.

2.3 Convention de gestion de trésorerie conclue avec Akka Gold Mining (AGM)

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés Akka Gold Mining et SMI)
- Nature et objet de la convention :
Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe MANAGEM dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Modalités essentielles :
Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 4,15 % l'an.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2025.



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc

2.4 Conventions conclues avec AL MADA (ex SNI)

- Entité concernée : AL Mada actionnaire indirect de la société SMI

2.4.1 Convention de rémunération de gestion de AL MADA

- Nature et objet de la convention :
Cette convention, autorisée par le Conseil d'Administration du 9 mai 1997, porte sur les prestations fournies à SMI par AL MADA S.A. dans les domaines de la contribution, de la Présidence et de la Direction Générale, à la défense des intérêts du secteur des mines, l'assistance juridique, le contrôle de gestion, le conseil financier et fiscal et ressources humaines.
- Modalités essentielles :
La rémunération, fixée au maximum à 1% du chiffre d'affaires hors taxes, est arrêtée pour l'exercice 2025 à 0,425% du chiffre d'affaires, suivant avenant daté du 27 mars 2009.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2025, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 6 622 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 6 020.

2.4.2 Convention de gestion de trésorerie

- Nature et objet de la convention :
Cette convention, autorisée par votre conseil d'administration du 16 mars 1999, vise à centraliser les opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2025.

2.5 Convention d'inventeur de gisement conclue avec le BRPM (ONHYM)

- Personne concernée : Amina BENKHADRA (Administrateur de la SMI et Directrice Générale de l'ONHYM)
- Nature et modalités de la convention :
La convention, en date du 2 avril 1969, prévoit au titre de l'indemnité d'inventeur de gisement une redevance annuelle égale à 6% du bénéfice d'exploitation net après amortissements.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2025, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 36 902 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 18 793.

2.6 Conventions conclues avec MANAGEM S.A

- Entité concernée : Managem S.A actionnaire de la SMI

2.6.1 Convention d'assistance conclue avec MANAGEM S.A

- Date de signature : 1^{er} janvier 2022
- Date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2022
- Nature et objet des prestations :

a) Administration des affaires :

MANAGEM assurera pour le compte de SMI les opérations suivantes :

- Prestations de la direction générale en vue d'assurer le suivi et la coordination des différentes activités opérationnelles et fonctionnelles ;
- Gestion courante des opérations de trésorerie ;
- Gestion et suivi des contrats de couverture des matières premières et taux de change ;
- Contrôle de gestion relatif à la préparation des plans et des budgets, la conception et la mise en place de systèmes de gestion, l'élaboration des tableaux de bord, le suivi des indicateurs de performance, le calcul des coûts de revient, Etc. ;
- Assistance comptable ;
- Assistance fiscale ;
- Assistance en matière d'audit et de Risk management ;
- Assistance juridique ;
- Développement et administration des systèmes d'information.

b) Gestion et le suivi des approvisionnements et de la logistique :

MANAGEM assurera pour le compte de SMI, notamment les opérations suivantes :

- Assistance à la mise en place des procédures régissant le choix des fournisseurs notamment l'homologation et l'évaluation de ces derniers ;
- Rédaction des cahiers de charges ;
- Lancement des appels d'offres ;
- Choix des fournisseurs ;
- Négociation des contrats-cadre ;
- Négociation des conditions générales et spécifiques d'achat ;
- Gestion des plateformes logistiques ;
- Réalisation des approvisionnements en consommables, pièces de rechange et investissements ;
- Etc.

c) Administration du personnel :

MANAGEM assurera pour le compte de SMI, notamment les opérations suivantes :

- Recrutement du personnel ;
- Formation du personnel ;
- Gestion de la paie ;
- Gestion des plans de carrière ;



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc

- Gestion de la communication interne et externe ;
- Gestion et organisation des activités à caractère social et sociétal ;
- Gestion de l'hygiène et de la sécurité du travail ;
- Gestion de la médecine du travail ;
- Mise en place de la démarche qualité.
- Etc.

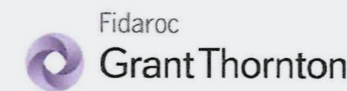
- Modalités essentielles :

En contrepartie des prestations d'assistance fournies dans le cadre de la présente Convention, SMI procédera au versement d'une rémunération définie comme suit :

- Pour les prestations d'administration des affaires : en fonction de la quote-part revenant à SMI déterminée sur la base : i) des dépenses de fonctionnement des Directions Fonctionnelles (financière, juridique, audit et Risk-management et systèmes d'informations) engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et ii) d'une clé de répartition tenant compte de la nature des activités couvertes par ladite assistance.
- Pour les prestations de gestion et de suivi des approvisionnements et de la logistique : en fonction de la quote-part revenant à SMI déterminée sur la base : i) des dépenses de fonctionnement de la direction des Achats et Logistique engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et ii) d'une clé de répartition correspondant à la quote-part de SMI en nombre (bons de commande) et en valeur des achats effectués par ladite direction.
- Pour les prestations d'administration du personnel : en fonction de la quote-part revenant à SMI déterminée sur la base : i) des dépenses de fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines et Communication engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et ii) d'une clé de répartition tenant compte de la quote-part de SMI en nombre (effectifs) et en valeur (masse salariale) de la rémunération gérée par ladite direction.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2025, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 41 541 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 48 501.

2.6.2 Convention de gestion de trésorerie

- Nature de la convention :
Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe MANAGEM dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Modalités essentielles :
Ces avances de trésorerie ont été rémunérées courant 2025 au taux de 4,24 % l'an. L'encours au 31 décembre 2025 s'élève à KMAD 563 678.



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2025, les produits financiers comptabilisés par SMI dans le cadre de cette convention s'élèvent à KMAD 12 754 Hors taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Le montant encaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 11 807.

2.7 Convention de recherche conclue avec REMINEX

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés REMINEX et SMI)
- Nature de la convention :
Cette convention en date du 29 décembre 1997 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à REMINEX.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2025.

2.8 Convention de recherche conclue avec TECHSUB

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés TECHSUB et SMI)
- Nature de la convention :
Cette convention en date du 29 décembre 1997 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à TECHSUB.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2025.

2.9 Convention de recherche conclue avec SOMIFER

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés SOMIFER et SMI)
- Nature de la convention :
Cette convention en date du 1^{er} janvier 2005 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à SOMIFER.
- Modalités essentielles :
Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
 - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
 - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2025.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 66 - Fax : 05 22 28 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars

forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23

Adnane LOUKILI
Associé

